

Bulletin mensuel

DE LA

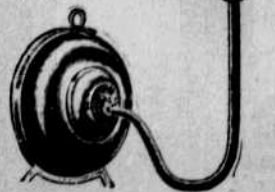
CHAMBRE DE COMMERCE



SOMMAIRE

L'industrie du bois au Canada	139	La Chambre de commerce: Fonctionnement de ses services	146
Le mode d'administration municipale	140	La situation agricole dans la province de Québec ..	147
Actualités	141	L'offre et la demande	150

La veilleuse
MONTREAL
BEAUTY
Prix: \$1.25
et 10c extra par
malle



Donne toute une nuit
d'éclairage pour
¼ de cent.

Ustensiles

de cuisine et articles de ménage

Accessoires

pour hotel, café et restaurant

Outils de précision pour tout et pour tous

SATISFACTION GARANTIE

L. J. A. SURVEYER, Limitée

52, boulevard St-Laurent

Quincaillerie Generale

Importateur direct de

Ferronnerie

de construction

Coutellerie

de table et de cuisine,
des meilleures marques.

Graines de Semence, Plantes, etc.

Mon nouveau catalogue français (le plus complet du pays) pour graines de légumes, fleurs, gazon, arbres d'ornementation et à fruits, arbustes, rosiers (85 variétés) etc., etc.



GLOXINIA.

est maintenant prêt

Je vous l'adresserai, sur demande. S. V. P. me donner votre adresse, Tél. Main 3036, aujourd'hui.

ARTICLES POUR VOLAILLES, TOUTES ESPECES

HECTOR L. DERY

21 et 23 NOTRE-DAME EST

MONTREAL

Maison FILIATRAULT

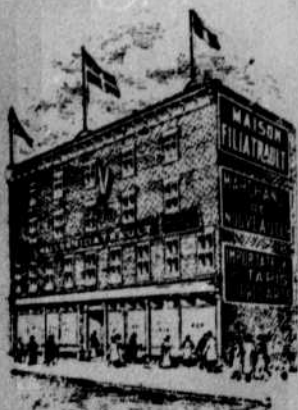
IMPORTATEUR

TAPIS

Bruxelles, Wilton, Oriental, Tapisserie, Axminster, Japonais, Jute, Fibre, Coco et Nattes en Coco.

PRELARTS

Canadien, Anglais, Ecosais, Incrusté (Inlaid), Marqueterie, Liège très épais (jusqu'à 6 verges de largeur).



IMPORTATION DIRECTE

RIDEAUX,

MERCERIE,

HABITS, ETC.

MAISON FILIATRAULT

429-433 Boul. St-Laurent.

Tél. Est 635 — St-Louis 5136

MONTREAL

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY.

ASSURANCE-INCENDIE

BUREAUX :

Edifice Royal, - 2 place d'Armes,
MONTREAL.

Agents demandés dans tous
les districts non représentés.

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1917-18

PRESIDENT

M. J.-E.-C. DAOUST, architecte, du bureau Gauthier & Daoust, 150 rue St-Jacques

1er VICE-PRESIDENT

M. JOSEPH QUINTAL, négociant en grain, 59, rue St-Pierre.

3ème VICE-PRESIDENT

M. ALFRED LAMBERT, manufacturier de chaussures, 16, rue Notre-Dame Ouest.

TRESORIER

M. RODOLPHE BEDARD, L. I. C., comptable expert, Edifice Shaughnessy, 137 McGill.

SECRETARIE

M. LEO LORRAIN, 76, rue St-Gabriel.

AVOCATS CONSEILS

M. Edouard Fabre-Surveyer, C.R., 160 St-Jacques.
M. Edmond Brassard, C.R., 35 St-Jacques.

M. Léon Garneau, C.R., 56 rue Notre-Dame Ouest

CONSEIL D'ARBITRAGE

MM. J.-E. C. Daoust, H. Laporte, Joseph Contant, C. H. Catelli, Isale Préfontaine, O. S. Perrault, Frédéric C. Larivière, Armand Chaput, A. E. Labelle, Adéard Fortier, Frank Pausé, Ludger Gravel.

CONSEILLERS

MM. Cabana, J.-N., gérant-général "La Sauvegarde, 92 Notre-Dame E.
Cédilot, Wilfrid, M.P.P., agronome, La Tortue, Co., de Laprairie.
Couvrette, Eugène, de Couvrette & Sauriol, 114 rue St-Paul Est.
Daoust, Joseph, de Daoust, Lalonde & Cie, 49 square Victoria.
DeLorme, Wilfrid, marchand de cuir, 224 rue St-Paul Ouest.
Desmarais, Eugène, marchand d'orn d'église, 21, rue Notre-Dame Ouest.
Ethier, Joseph, de Laporte, Martin & Cie, 584 rue St-Paul Ouest.
Frigon, A.-P., de St-Cyr, Gonthier & Frigon, 103 rue St-Frs-Xavier.
Gagné, Léon, Jr., de la Rockland Lumber Co., Edifice de "La Patrie."
Grothé, Raoul, O., de L.-O. Grothé & Cia, 566 boul. St-Laurent.

MM. Jeannotte, Alfred, de L.-H. Hébert & Cie, 23 rue St-Paul Est.
Joubert, Paul, gér. Lamontagne Limitée, 338, Notre-Dame Ouest.
Labrecque, J.-O., marchand de charbon, 171 rue Wolfé.
Lavalée, A.-S., marchand de chaussures, 101 boul. St-Laurent.
Prud'homme, Alexandre, marchand de fer, 10 rue de Bresoles.
Racine, C.-E., courtier de douane, 121 Edifice du Board of Trade.
Rolland, Emile, de l'imprimerie Moderne, 39 rue Dowd.
Roy, Alfred, ingénieur civil, 72, rue Notre-Dame Est.
Saucier, J.-H. Paul, rep. de comméces, 99 boul. St-Joseph, Ouest.
Wayland, W.-A., gér., de la Cie des Frais Funéraires, 242, Ste-Catherine Est.

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

1.—Anciens présidents:

MM. H. Laporte, de Laporte, Martin & Cie, 584, rue St-Paul Ouest.
Joseph Contant, pharmacien, 331, rue Notre-Dame Est.
L.-E. Geoffrion, financier, 284, rue Laguchetière Ouest.
H.-A.-A. Brault, ancien négociant, 628 rue Davaard, Outremont.
Damara Masson, ancien négociant, Richelieu, F. Q.
C.-H. Catelli, ancien industriel, 626 ave de l'Hôtel de Ville.
Isale Préfontaine, financier, 428 Transportation Bldg.
O.-S. Perrault, sec. de l'Imperial Tobacco, 900 rue St-Antoine.

MM. Frédéric C. Larivière, march. quincaillier, 911 boul. St-Laurent.
Armand Chaput, de L. Chaput, Fils & Cie., 1 rue de Bresoles.
le général A.-E. Labelle St-Lawrence Flour Mills, 1110, rue Notre-Dame Ouest.
Adéard Fortier, de la Montreal Dairy Co., 290 ave Papineau.
Frank Pausé, marchand de bois, 226 avenue Greene.
Ludger Gravel, négociant, 26 place Jacques-Cartier.

2.—Anciens vice-présidents et trésoriers.

Hon. Alph. Racine, 70, rue St-Paul Ouest.
MM. Ubald Garand, 45, rue Notre-Dame Ouest.
E.-D. Joubert, 325, rue Notre-Dame Ouest.
J.-A.-E. Gauvin, 850, rue Ste-Catherine Est.

MM. Joseph Fortier, 210, rue Notre-Dame Ouest.
J.-B.-A. Lanctôt, 312 boul. St-Laurent.
Geo. Gonthier, 103 rue St-Frs-Xavier.
Jos. Filiatrault, 429, boul. St-Laurent.

Vérificateurs :

MM. Henri Desrosiers et A. O. Chalfour.

Membre d'honneur de la Chambre :—Sir Lomer Gouin, K. C. M. G.

COMMISSIONS DE LA CHAMBRE POUR 1917-18

Le président et le secrétaire font partie ex-officio de toutes les commissions.

Affaires municipales.—M. J. N. CABANA, président; MM. Alfred Lambert, Isale Préfontaine, Adéard Fortier, J.-O. Labrecque, Alfred Roy, A.-A. Labrecque, Dr J.-C. Poissant, O.-S. Perrault, S. D. Vallières, G. Normand, Wilfrid Delorme, Paul Joubert.

Agriculture et colonisation.—M. ADELARD FORTIER, président; Wilfrid Cédilot, L.-M. Cornellier, Etienne Blanchard, Dr T.-A. Eriason, Charles Langlois, Arthur Vallancourt, Hector L. Dery, S. Outmet, A. Roy, P. Fortier.

Cuir et peaux.—M. JOS. DAOUST, président; MM. Alfred Lambert, A. Corbell, A.-S. Lavalée, Wilfrid DeLorme, Paul Joubert.

Enseignement technique et commercial.—M. EDOUARD MONT-PELIT, président; MM. F.-C. Larivière, Frank Pausé, Geo. Gonthier, Jos. Fortier, J.-V. Desaulniers.

Épicerie et produits alimentaires.—M. JOS. ETHIER, président; MM. Armand Chaput, J.-M. Wilson, Z. Hébert, Nap. Gendreau, Eugène Couvrette, J.-D. Boileau.

Expansion du commerce.—M. J. N. CABANA, président; MM. Alfred Lambert, C.-H. Catelli, le général Labelle, O.-S. Perrault, Adéard Fortier, Frank Pausé, Raoul O. Grothé.

Expositions et musées.—M. C.-H. CATELLI, président; MM. le général Labelle, le Dr Bournival, J.-A. Beaudry.

Finances.—M. JOS. QUINTAL, président; MM. Rodolphe Bédard, Ludger Gravel, Jos. Fortier, Joseph Filiatrault, Eugène Desmarais, J.-H. Paul Saucier, Frank Pausé.

Immobilier.—M. FRANK PAUSÉ, président; MM. Ludger Gravel, Jos. Quintal, A.-P. Frigon, C.-E. Vermeil, W.-A. Wayland.

Législation.—L'HON. N. PERODREAU, président; MM. Alfred Lambert, Ed. Fabre-Surveyer, C.R., Léon Garneau, C.R., Edmond Brassard, C.R.

Industrie minière et forestière.—M. FRANK PAUSÉ, président; MM. Léon Gagné, Rod. Tourville, J.-A. Laferté, J.-T. Armand, J.-T.-Z. Pétensé, J. P. Dupuis.

Nouveautés.—M. J.-F. LOISEL, président; MM. Jos. Filiatrault, J.-O. Gervais, J.-N. Dupuis, J.-P. Gervais, L.-C. de Tonnancour, Yhen A. Racine, C.-E. Martin.

Produits chimiques.—M. J.-G.-A. FILION, président; MM. Joseph Contant, Hector Fortier, J.-A.-D. Godbout, Arthur Décar, Henri Lanctôt.

Quincaillerie et métaux.—M. ALEX. PRUD'HOMME, président; MM. Ludger Gravel, F.-C. Larivière, Alfred Jeannotte, Arthur Léger, John Durand, Alfred Barrette.

Réception.—M. LE GENERAL LABELLE, président; MM. R. Bédard, Emile Rolland, Léon Gagné, Raoul O. Grothé, Arthur Gaboury, Eug. Desmarais, O.-S. Perrault.

Transports, postes, télégraphes, téléphones, douanes.—M. C.-H. CATELLI, président; MM. Adéard Fortier, C.-E. Racine, Léon Gagné, W.-I. Gear, Frank Pausé.

Voyages de Commerce.—M. J. H. PAUL SAUCIER, président; MM. Edmond Brassard, E. Gauthier, F. Lévesque, G. Normand, C. O. Normand, E. Gagné.

**Le confort,
l'élégance,
la durée,**
se trouvent réunis dans la
chaussure

"DAISY"
à trépointe Goodyear pour
hommes
En vente chez tous les principaux
marchands du Canada

Manufacturée par
Dufresne & Galipault Ltée



EXIGEZ la marque "ALLIGATOR"
quand vous achetez
DES

**Malles, Sacs de voyage,
Harnais, etc.**

Cette marque est la garantie d'une
qualité supérieure. Les marchandises
"Alligator" donnent un meilleur service,
une plus longue durée et elles ne coûtent
pas plus cher que les autres.

Lamontagne Limitée
BLOC BALMORAL
RUE NOTRE DAME OUEST, MONTREAL, CAN.

Tél. Est 1118
Domiciles Est 2384
355 RUE PROVIDENCE

JOS. LAURIER

Ingenieur sanitaire, expert en
chauffage, ventilation etc.

Spécialités:
Plomberie
Chauffage
Couverture
Métaux

415, Rue ONTARIO Est
Montréal



**FUMEZ LES
CIGARETTES
SWEET CAPORAL**
elles sont d'une pureté
absolue.



**Un
Jardin
de
Prix**

C'est une grande
satisfaction de
cultiver, dans son
jardin, des légu-
mes et des fleurs
qui peuvent être
exhibés dans les
concours de cul-
ture maraichère
et d'horticulture.
Vous attendrez
ce but en semail-
les les **GRAINES de
HAUTE QUALITE**

D et F

Par l'emploi exclusif des graines D et F,
M. F. S. Watson, de Lachine, P.Q., a,
l'an dernier, remporté 55 premiers prix.

Ayez votre jardin primé l'été prochain

Catalogue gratis sur demande
DUPUY & FERGUSON
88, Place JACQUES-CARTIER,
MONTREAL

CANADIAN GOVERNMENT RAILWAYS

Gare Union Bonaventure
Départs de Montréal:
7.15 A.M.—EXPRESS LOCAL, tous les
jours, excepté le dimanche, pour
Lévis (Québec.)
9.25 A.M.—EXPRESS MARITIME, tous les
jours pour Mont-Joli et tous les
jours, excepté le samedi, pour
Moncton, St-Jean, Halifax et les
Sydney.
3.35 P.M.—EXPRESS LOCAL, tous les jours
excepté le dimanche, pour Drum-
mondville et Nicolet.
7.00 P.M.—OCEAN LIMITED, tous les
jours, pour Moncton, St-Jean,
Halifax et les Sydney.
Arrivées à Montréal:
3.45 A.M.—Ocean Limited, tous les jours,
de Sydney et Halifax.
10.15 A.M.—Express Local, tous les jours,
excepté le dimanche, de Nicolet
et Drummondville.
7.20 P.M.—EXPRESS MARITIME, tous les
jours, de Mont-Joli, et tous les
jours, excepté le lundi, de Ha-
lifax.
10.25 P.M.—Express Local tous les jours, ex-
cepté le dimanche, de Lévis,
(Québec.)

Edifice Transatlantique, 111,
rue St-Jacques, Téléphone 1111
3700, gare Bonaventure,
Montréal

W. A. BAKER, C.R.

AVOCAT

Tél. Main 1762 58, rue ST-JACQUES

Sir P.E. LeBlanc, K.C.M.G. Alfred Forest, LL.M.
Edmond Brossard, C.R. Arthur Lalonde, LL.B.
F. G. Coffin, LL.B.

**LeBlanc, Brossard,
Forest, Lalonde
& Coffin**

AVOCATS

35, RUE SAINT-JACQUES
Edifice du "Crédit Foncier"

Tél. Main 8494-8495

Adresse télégraphique "Blansard"

Tél. Main 3380

Edouard Fabre-Surveyer

Avocat-Conseil de la Chambre de commerce,
de l'étude de

ATWATER, SURVEYER & BOND,
Avocats et procureurs

160, rue ST-JACQUES, MONTREAL

BERARD & FILS

AVOCATS

EDIFICE DULUTH, 50, NOTRE-DAME OUEST
MONTREAL

L. P. BERARD C.R.,
CHS M. BERARD L.L.L.

TEL. M. 4881

Maurice Dugas, LL.L.

AVOCAT

30, rue St-Jacques Tél. Main 769

Résidence 2466 Ave du Parc
Tél. Rockland 2459

Tél. Main 1839

Léandre Bélanger Adrien Bélanger

Bélanger et Bélanger

NOTAIRES, COMPTABLES
et COMMISSAIRES

Prêts sur hypothèques, Achats de Créances,
Règlement de successions
30, rue ST-JACQUES, MONTREAL

R. FARIBAUT

NOTAIRE

Successor de Leclerc & Faribault
90, RUE ST-JACQUES

Tél. Main 678 MONTREAL

Argent à prêter sur hypothèque

**BREVETS
D'INVENTION**

En tous pays Demandez le GUIDE DE
L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.
MARION & MARION

354 rue Université, Montréal
téléphone 282-2828, 282-2829

TEL. MAIN 3240

DE GASPE BEAUBIEN

INGENIEUR-CONSEIL

Cahiers de charges, plans et devis

Ch. 18 Edifice Assurance Royale
2 PLACE D'ARMES, MONTREAL

Tél. Main 375

A. & E. LOIGNON

INGENIEURS

CIVILS

17, côte de la PLACE D'ARMES

MONTREAL

Tél. St-Louis 3925

S. A. BAULNE

INGENIEUR CIVIL

Professeur à l'Ecole Polytechnique

Arpentage, plans, devis, cahiers de charges, etc.,
pour toutes constructions de ponts, aqueducs,
égouts, pouders d'eau, constructions métalliques,
etc.

1224, rue ST-HUBERT, MONTREAL

Arthur Surveyer & Cie

INGENIEURS-CONSEILS

Expertises, Levés de Plans, Estimations
et Projets

Rapports techniques et financiers

Bureau principal: 274 COTE BEAVER HALL.

Téléphone: Uptown 3585

MONTREAL

INGENIEUR - ARPENTEUR

ARCHITECTE

ARTHUR VINCENT

76 RUE ST-GABRIEL

Edifice Chambre de commerce

Aqueducs — Chemins — Subdivi-
sions — Bornage — Brevets d'in-
venteur — Evaluations.

Tél. Main 1165

INVENTIONS

Enregistrées aux Etats-Unis
Protégées dans tous les pays
Informations gratuites

PIGEON, PIGEON & DAVIS

18 années d'expérience

M. René A. Pigeon, licencié aux Etats-Unis
et membre étranger de l'Institut des
Agents de Brevets de Londres, Angleterre.

EDIFICE POWER, Ch. 525-526,
83 rue CRAIG OUEST

Tél. Main 3025 MONTREAL

Tél. Main 4702 Tél. St-Louis 431

ROY & TOUPIN

INGENIEURS CIVILS

Plans, devis, cahiers de charges: Aqueducs,
système d'égouts, système d'éclairage, pavages,
installations hydro-électriques, ponts, mesu-
rages, rapports financiers.

75, rue NOTRE-DAME EST, MONTREAL

Tél. Main 6089

J. B. D. Légaré

Courtier et promoteur

46, rue NOTRE-DAME Ouest MONTREAL

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et courtiers

45, rue Notre-Dame ouest MONTREAL

Près de la Place d'Armes

Main 5160

Arthur C. O'Donoghue

COURTIER D'ASSURANCES

35 rue St-Jacques, MONTREAL

LABRECQUE & PELLERIN

Tél. Est 1649 Tél. Est 1075

MANUFACTURIBRS

DE

Confitures,

Gelées, Sirop,

Ketchup,

Lessive concentrée,

Caustique, etc.

111 rue St-Timothée

MONTREAL

AMEUBLEMENTS et ARTICLES de BUREAU

Langevin & L'Archevêque

31 RUE NOTRE-DAME OUEST

IMPRESSIONS — PAPETERIE — RELIURE
LIVRES — LIBRAIRIE

BIBLIOTHEQUES A SECTIONS



PUPITRES,
CHAISES,
CASIERS.

MM. Langevin et
L'Archevêque
sont membres de la
Chambre de com-
merce.

Tél. MAIN 1948



**WHITE
HORSE
Scotch**

"Hé!
de la
meilleure
qualité
aussi,"
dit Bobby
Burns.



(Fondée en 1888)

ARTICLES RELIGIEUX, artistiques et pratiques. ENCADREMENT.
LIVRES RELIGIEUX. Musique et chant grégorien. RELIURE.
ARTICLES DE CLASSE. Dessin. Globes. Cartes murales. MUSEES.
LIVRES DE CLASSE: français, anglais, latins, grecs. SANNETTES ET DRAMES.
ARTICLES DE FANTAISIE. Maroquinerie. Décorations. Statuettes. Cartes postales. Albums. Jeux. Jouets.
LIVRES CANADIENS ET FRANCAIS: Littérature. Histoire. Romans. Economie sociale. Théâtre. Sciences. Arts. Métiers. Manuels. Guides.
ARTICLES DE BUREAU. Meubles. Livres perpétuels. IMPRESSION.
TAPISSERIES. Papiers peints, reliefs et vitraux. Rideaux à ressorts. Moulures.

LIBRAIRIE GRANGER Frères, LIMITEE
Place d'Armes et rue Notre-Dame O., Montreal

BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL

Directeur: LÉON LORRAIN

Abonnement — Un an 3. 10
Le numéro : 10

MONTREAL, NOVEMBRE 1917

Le service gracieux du Bulletin est fait à tous les membres de la Chambre.

L'INDUSTRIE DU BOIS AU CANADA

Volume et valeur de la production dans chaque province

L'industrie forestière a, dans la vie économique canadienne, une importance considérable et susceptible d'un développement presque illimité. Elle a subi, du fait de la guerre, des fluctuations notables. Les fabrications de munitions ont nécessité, il est vrai, une grande production de boîtes de bois; mais ce stimulant momentané est loin de compenser les causes qui tendent à restreindre cette industrie: chômage de la construction, rareté de la main-d'œuvre, pénurie du tonnage, réglementations britanniques en vertu desquelles on ne peut exporter de bois que ce qu'en peuvent tenir les ponts de cargoes déjà surchargés d'une cargaison générale.

Mais dès la signature de la paix, l'industrie forestière recevra une forte impulsion du fait de l'abondance relative de la main-d'œuvre, de la reprise de l'industrie du bâtiment au pays, des immenses besoins de la reconstruction européenne, — pourvu que les exportateurs canadiens puissent obtenir du tonnage à des prix accessibles et concurrencer victorieusement les pays scandinaves sur les marchés de l'Europe continentale.

Voici, d'après la *Canadian Bank of Commerce*, le volume (en milliers de pieds mesure de planche), la valeur totale et la valeur moyenne du millier de pieds de la production forestière dans les neuf provinces canadiennes en 1915 et en 1916:

	1915			1916		
	Volume	Valeur	Valeur moyenne	Volume	Valeur	Valeur moyenne
Ontario	1,035,341	\$19,663,950	\$18.99	894,050	\$17,845,338	\$19.96
Colombie britannique	669,816	8,414,327	12.56	875,937	12,928,830	14.76
Québec	1,078,787	17,784,415	16.49	818,523	13,726,630	16.72
Nouveau-Brunswick	633,518	9,902,202	15.63	513,655	8,382,849	16.32
Nouvelle-Écosse	394,475	4,366,165	14.83	320,718	3,054,737	13.84
Saskatchewan	63,864	860,353	14.00	84,275	1,191,648	14.14
Manitoba	34,357	549,436	13.97	57,711	850,660	14.74
Alberta	17,975	244,487	13.60	18,350	262,405	14.30
Île du Prince-Édouard	7,543	114,577	25.19	7,331	118,175	16.12
	3,823,676	\$61,919,812	\$16.11	3,490,350	\$58,361,172	\$16.74

Commission des affaires municipales

LE MODE D'ADMINISTRATION MUNICIPALE

A la séance générale spéciale du mercredi 24 octobre 1917, la Chambre de commerce du district de Montréal a adopté le rapport suivant:

ATTENDU QUE, de l'avis général, il serait expédient de modifier le mode d'administration municipale de la Ville de Montréal;

ATTENDU QUE, dans la pratique, l'administration par deux corps distincts n'a pas donné les résultats qu'on en attendait;

La commission des affaires municipales a l'honneur de soumettre au conseil de la Chambre de commerce du district de Montréal le projet suivant d'un nouveau mode d'administration municipale:

L'administration de la Ville de Montréal sera confiée à un conseil composé:

1° D'un maire.

2° De vingt-cinq échevins, dont cinq, élus par les propriétaires de la Ville, feront partie d'une commission exécutive dite des finances, alors que les vingt autres, élus chacun dans un quartier, formeront quatre commissions consultatives nommées par le conseil municipal, à savoir:

1°.—La commission de législation,

2°.—La commission des travaux publics,

3°.—La commission de la sécurité publique,

4°.—La commission d'hygiène.

VINGT QUARTIERS

La Ville sera divisée en vingt quartiers dont chacun élira un échevin. La délimitation de ces vingt quartiers sera celle qui existe actuellement en vertu de la charte de la Cité.

ATTRIBUTIONS DU MAIRE

Le maire de la Cité exerce le droit de surveillance, d'enquête et de contrôle sur tous les services et tous les fonctionnaires de la Cité, et voit notamment à ce que les revenus de la Cité soient perçus et dépensés suivant la loi, à ce que les dispositions de la charte et les règlements et ordonnances de la Cité soient fidèlement et impartialement mis à exécution; il soumet de temps à autre au conseil tout projet de modification ou d'amendement qu'il croit nécessaire ou utile; il doit communiquer au conseil toutes informations et suggestions susceptibles d'améliorer l'état des finances, la police, la santé, la sécurité de la propriété, et de favoriser le bien-être et le progrès de la Cité.

Dans l'exercice de ses fonctions de chef exécutif de l'administration municipale, le maire a le droit, en tout temps, de suspendre un fonctionnaire ou un employé de la Ville, pourvu qu'à la prochaine occasion, il en fasse rapport

au conseil ou à la commission d'étude intéressée, en motivant son acte par écrit.

ATTRIBUTIONS DES COMMISSIONS

Commission des finances.

1.—Il appartient à la commission des finances de préparer toutes les prévisions budgétaires annuelles, lesquelles doivent être soumises au conseil le ou avant le 1er novembre.

2.—Le budget devra être approuvé par le conseil à la majorité des membres présents, mais il ne pourra être amendé que par le vote des deux tiers des membres du conseil. Le conseil peut rejeter le budget en bloc à la majorité des membres présents. Dans le cas où le budget est rejeté en bloc, la commission des finances peut le présenter de nouveau, amendé ou non, en tout temps, et les dispositions ci-dessus s'appliquent au budget ainsi présenté de nouveau.

3.—Il appartient à la commission des finances, après que le contrôleur a fait son rapport au conseil, conformément à l'article 335a de la charte, de préparer le budget des crédits supplémentaires le ou avant le 1er mai de chaque année, et les dispositions du paragraphe précédent s'appliquent *mutatis mutandis* au budget supplémentaire.

4.—Il appartient à la commission des finances de soumettre au conseil toutes demandes d'appropriation du produit des emprunts, et ces demandes, qui ne pourront être amendées que par la majorité des membres du conseil, seront approuvées à la majorité des membres présents.

5.—Après l'adoption des budgets ou des demandes de crédits à même le fonds d'emprunt, la commission des finances verra à l'emploi des fonds aux fins pour lesquelles ils ont été votés, sans autre approbation du conseil, et les contrats consentis par la commission des finances seront signés par le maire et le greffier de la Cité.

6.—La commission des finances peut cependant, avec l'approbation du conseil, employer les fonds déjà votés de la manière prescrite dans les paragraphes précédents, à d'autres fins que celles spécifiées.

7.—Il appartient à la commission des finances de préparer tous les plans et devis, de demander, recevoir et accepter les soumissions, d'octroyer tous les contrats et de voir à l'exécution de tous les travaux.

Les formalités se rattachant à ces soumissions sont déterminées par la commission des finances; mais il doit s'écouler au moins huit jours entre l'ouverture des journaux des demandes de soumissions et le jour de la réception de ces soumissions.

Les soumissions doivent, dans tous les cas, être adressées à la commission des finances et ouvertes par cette commission siégeant en assemblée, à l'heure et à l'endroit mentionnés dans l'avis.

8.—La commission des finances a le pouvoir, sans demander de soumissions, d'acheter le matériel, les fournitures, machines, outillages, chevaux, voitures et autres objets, pourvu que le montant ne dépasse pas \$2,500. dollars dans chaque cas, pour des objets de même nature destinés aux mêmes fins.

9.—Il appartient à la commission des finances de nommer, de suspendre ou de destituer tous les fonctionnaires ou employés de la Cité, et de fixer leurs traitements ou salaires, sauf quant au greffier de la Cité et à ses assistants, qui sont nommés, suspendus ou destitués par le conseil qui fixe leurs traitements.

Les avocats au service de la Cité, ainsi que le contrôleur et auditeur de la Cité, ne pourront être nommés, suspendus ou destitués que par le conseil sur le rapport de la commission des finances.

10.—Il appartient au conseil, sur rapport de la commission des finances, d'octroyer par règlements, résolutions ou contrats, suivant le cas, les franchises et les privilèges, et d'autoriser la commission des finances à faire des émissions d'obligations ou à négocier des emprunts. Ce rapport ne peut être amendé que par le vote des deux tiers des membres du conseil, mais il pourra être rejeté par une majorité de ses membres ou approuvé par une majorité des membres présents.

11.—Dans les cas non prévus ci-dessus, au conseil appartiennent tous les pouvoirs législatifs, et à la commission des finances, tous les pouvoirs administratifs et exécutifs.

12.—Il est du devoir de la commission des finances de faire au conseil un rapport de sa gestion chaque année, et en outre, aussi souvent que ce dernier l'exige.

13.—Dans le cas de décès, de démission ou d'abstention de l'un ou de plusieurs membres de la commission des finances, le conseil devra procéder à l'élection du ou des remplaçants, selon les dispositions de la charte.

Si, toutefois, la vacance dans la commission des finances survient dans les six mois qui précèdent la date fixée pour les élections générales, la commission des finances doit remplir la vacance pour le reste du terme.

Les membres de ladite commission des finances feront *ipso facto* partie du conseil municipal et auront le droit de voter.

COMMISSION DE LEGISLATION

La commission de législation pourra prendre connaissance de tous les projets comportant une question contentieuse, examiner tous les amendements proposés à la charte et tous les projets de loi affectant les intérêts de la Cité, étudier les projets de règlements et les amendements proposés aux règlements existants, recevoir toutes les questions relatives à la législation municipale qui ne sont pas de nature à être traitées par le conseil sur son rapport.

COMMISSION DES TRAVAUX PUBLICS

La commission des travaux publics comprendra la voirie, le service géodésique, les égouts, l'aqueduc, l'éclairage, les parcs et l'entretien des édifices publics.

COMMISSION D'HYGIÈNE

La commission d'hygiène comprendra l'incinération, les marchés et l'assistance municipale.

COMMISSION DE LA SECURITE PUBLIQUE

La commission de la sécurité publique comprendra la police, les incendies et l'inspection des édifices.

Chacune de ces quatre commissions consultatives devra étudier les besoins particuliers de chaque service et recommander les travaux et les nominations à faire dans chaque cas sur rapport aux Finances.

MODE D'ELECTION

(a).—Le maire sera élu tel qu'actuellement, par les électeurs de toute la ville.

(b).—Les membres de la commission des finances seront élus par les propriétaires fonciers de la Ville seulement. Tout candidat à la commission des finances devra être exclusivement et explicitement candidat à ce poste. Le président de la commission des finances sera celui qui aura obtenu le plus grand nombre de voix lors de l'élection.

Chaque bulletin de vote devra, sous peine de nullité, porter autant de croix qu'il y aura de membres de cette commission à élire.

(c).—Les quatre commissions consultatives seront composées des échevins élus dans les vingt-quartiers, et les membres en seront nommés par le Conseil municipal à la première réunion régulière après les élections. Chaque commission choisira son président.

Le président de la commission :

(Signé)—J.-N. CABANA.

Montréal, 17 octobre 1917.

Actualités

La construction maritime aux Etats-Unis.—D'après le *New York World*, le programme du Bureau maritime américain, réorganisé est réellement colossal. Il s'agit de construire 1,270 navires de 7,968,000 tonnes, et cela en plus de 2 millions de tonnes déjà en construction dans les chantiers américains, et que le gouvernement vient de réquisitionner.

Le Bureau, qui a reçu 550 millions de dollars pour les constructions maritimes et 250 millions de dollars pour les réquisitions de navires, demande encore au Congrès 719 millions de dollars pour les constructions, 265 millions pour les réquisitions et 150 millions pour les achats de navires.

Les éléments civils pour l'après-guerre en Allemagne.—Depuis quelques mois, la question du passage de l'état de guerre à l'état de paix est à l'étude dans tous les mi-

lieux de l'Allemagne, et à ce propos le *Berliner Tageblatt* donne le renseignement suivant :

"L'Office impérial de l'habillement se préoccupe de fournir des vêtements civils aux troupes qui seront démobilisées à la conclusion de la paix. Il estime à 20% de l'effectif en campagne le nombre des hommes qui auront besoin de vêtements nouveaux. Il compte atteindre son objet au moyen de sociétés pour l'utilisation des vieux vêtements. On a installé jusqu'à ce jour, dans tout l'Empire, des établissements centraux de travail, où les vieux vêtements et, en particulier, les vieilles chaussures, sont remis à neuf. Un tiers de ces vêtements est ensuite mis de côté comme réserve. La question de savoir dans quelle mesure l'industrie des succédanés d'étoffes pourra servir à approvisionner, à la conclusion de la paix, les hommes démobilisés, n'est d'ailleurs pas encore résolue.

"L'Office impérial de l'habillement a décidé de remettre un certificat de civisme aux personnes qui livreraient gratuitement à une société pour l'utilisation des vieux vêtements, un vieux costume d'une valeur supérieure à 15 marks. Les donateurs obtiendront également un bon d'achat. On prévoit qu'il faudra recourir à d'autres moyens, tels que les collectes à domicile et des semaines officielles de vieux vêtements."

La construction maritime en Allemagne.—Le Département du Commerce des Etats-Unis traduit dans l'un de ses rapports quotidiens un récent article de M. Heineken, gérant général de la North German Lloyd Steamship Corporation, dans lequel il est dit ceci :

"Durant la longue période d'immobilisation forcée, nous nous sommes naturellement préoccupés de remplacer nos navires détruits et, d'une façon générale, de développer nos chantiers maritimes. Nous avons commandé une série considérable de nouveaux bateaux qui seront construits en même temps dans divers chantiers allemands. Plusieurs de ces bateaux étaient déjà commandés au moment de la guerre, et le coût de la construction était alors très inférieur à ce qu'il est aujourd'hui.

A part nos deux grands paquebots *Columbus* et *Hindenburg*, d'environ 35,000 tonnes, et nos deux cargo-paquebots *Munchen* et *Zeppelin*, de 17 à 12,000 tonnes, nous avons commandé un grand nombre de gros cargos. Non seulement les versements sur la construction de ces bateaux ont-ils été faits à l'échéance, mais nous avons consenti des avances considérables aux chantiers.

M. Bonar Law fait des bénéfices de guerre!—A propos du débat ouvert à la Chambre des Communes sur les accroissements de bénéfices dus à la guerre, M. Bonar Law vient de déclarer :

"Je suis possesseur d'actions de quinze compagnies de navigation pour un total de 8110 livres; j'aurais été heureux, en temps de paix, si mes actions m'avaient rapporté le 5%, soit 406 livres. Or, elles m'ont rapporté 3824 livres en 1915 et 3847 en 1916, cela après le paiement de l'impôt sur les bénéfices de guerre. Dans une compagnie où je possède 350 livres d'actions on annonce que le prix des navires étant trop élevé pour qu'on achète de nouveaux navires, on propose de répartir le surplus des bénéfices; ma

qui te-part sera de 1950 livres. Et voilà l'industrie qui crie qu'elle sera ruinée."

Les patriarches de la marine marchande.—Il existe dans la marine marchande danoise seize voiliers qui sont plus que centenaires. Le plus âgé de ces vénérables patriarches est le voilier *Constance*, enregistré à Nalskov et qui fut construit en 1723. Ce navire a vu dix générations de monarques danois, et était déjà centenaire à l'époque de la construction du premier bateau à vapeur. Il serait intéressant de savoir ce que pense la *Constance* de la guerre sous-marine qui a réduit la durée moyenne de la vie des léviathans cuirassés à la durée de celle des roses, et qui a rendu millionnaire son heureux propriétaire. Car au prix actuel du tonnage marchand, ce vétéran valétudinaire, presque deux fois centenaire, vaut bien son pesant d'or.

Une Coopérative qui constitue une flotte marchande.—On annonce de Copenhague que l'Union Coopérative Danoise, une des plus grandes sinon la plus grande coopérative du monde, a décidé, en raison de la hausse fantastique des prix du fret, de constituer sa propre flotte marchande qui servira au transport de ses produits à l'étranger et principalement en Angleterre. Elle a déjà commandé au Danemark huit vapeurs de 3,000 tonnes chacun.

Le commerce des soies de porc.—On sait qu'avant la guerre la foire de Leipzig avait monopolisé le commerce des soies de porc. Et chose curieuse, le principal fournisseur du marché mondial de ce produit est la Russie; seulement ce sont les maisons de Leipzig qui avaient réussi à accaparer la grande partie du commerce en soies de porc russes.

Or on annonce de Pétrograd que le ministre du commerce et de l'industrie a décidé de mettre fin à cette situation en créant à Pétrograd un marché central pour les soies de porc russes. Des foires seront organisées deux ou trois fois par an, les acheteurs étrangers pourront acheter directement aux Russes, sans passer par les intermédiaires de Leipzig, les soies de porc dont ils ont besoin. Les commerçants ont décidé en outre de faire avec les acheteurs des pays alliés des contrats à très longs termes.

Constitution d'un grand syndicat financier anglo-italien.—Il vient de se constituer en Italie, sous les auspices de la *Banca Italiana di Sconto* et la *London Societti Western Bank Ltd*, un nouveau syndicat avec un capital de 3,000,000 de lires intitulé *Anglo-Italian Syndicato Ltd*.

Ce syndicat a pour but d'aider au développement des relations économiques entre l'Italie et l'Angleterre en créant de nouvelles entreprises ayant pour but l'exploitation et la mise en valeur des ressources des deux pays en question.

Le syndicat s'occupera tout particulièrement des questions de l'industrie de transport italienne.

Commission des transports

Application du traité de commerce entre le Canada et la Guyane anglaise

A la demande du conseil de la Chambre de commerce, la commission des transports a pris connaissance de la let-

tre en date du 5 octobre 1917 de la Chambre de commerce de Georgetown (Guyane anglaise) et du dossier qui l'accompagne, à propos de la manière dont l'administration des douanes à Georgetown applique le traité de réciprocité entre le Canada et la Guyane anglaise. Cette administration, rapporte la lettre de la Chambre de commerce de Georgetown, n'accorde l'avantage du tarif de faveur qu'aux produits canadiens importés directement dans la colonie.

Après étude de la question, la commission des transports a l'honneur de soumettre au conseil que ni la Chambre de commerce du district de Montréal, ni le Gouvernement canadien n'ont le droit d'intervenir dans la manière dont l'administration des douanes de la Guyane anglaise applique le traité de commerce entre ce pays et le Canada. Et l'opinion de la commission des transports se trouve corroborée par la déclaration suivante que sir George Foster, ministre du commerce, faisait en 1915 au Gouvernement de la Guyane anglaise à propos de ce même traité de réciprocité commerciale: "Au pays importateur incombe naturellement le devoir d'établir les règlements propres à empêcher que des marchandises autres que les produits canadiens énumérés dans la convention, bénéficient des avantages du traité."

Le président de la commission,

C. H. CATELLI.

Montréal, 7 nov. 1917.

Séance du Conseil

Le conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 17 octobre 1917 sous la présidence de M. J.-E.-C. Daoust.

Présents:—MM. Alfred Lambert, 2ème V.-P.; Rod. Bédard, trésorier, Jos. Ethier, C.-H. Catelli, Jos. Fortier, Emile Rolland, Wilfrid DeLorme, J.-N. Cabana, J.-O. Labrecque, Léon Lorrain, secrétaire. M. Ludger Gravel s'était fait excuser.

Assistaient également:—MM. A. Fyen, A.-A. Labrecque, L.-M. Cornellier, S. Ouimet, Léon Trépanier, G. Normand, Dr J.-C. Poissant, Lambert de Roode, membres de la Chambre.

Le procès-verbal de la séance du 10 octobre est approuvé.

Le conseil ordonne qu'il soit donné suite à diverses demandes de renseignements.

M. C.-E. Racine remercie le conseil des sympathies qu'il lui a exprimées à l'occasion de la mort de sa mère.

Le Board of Trade communique au conseil copie d'une résolution en date du 1er octobre à propos du mode d'administration de la Ville de Montréal.

LE CONTROLE DES VIVRES.—M. W. J. Hanna, contrôleur des vivres, demande à la Chambre de commerce de déléguer deux membres auprès d'un comité auquel sera confiée l'étude de certaines questions se rattachant à ce service. Sur proposition de MM. Cabana et Bédard, le conseil désigne M. le président et M. le 1er Vice-Président.

LES FINANCES DE LA GUERRE.—The American Academy of Political and Social Science, de Philadelphie, invite la Chambre de commerce à déléguer trois de

ses membres à un congrès qui se tiendra les 2 et 3 novembre et où sera discutée la question des finances de la guerre.

Le conseil s'en rapporte à l'exécutif.

LIGUE DE L'UNITE CANADIENNE.—M. Horace J. Gagné, président général, annonce la publication de l'histoire du voyage Montréal-Québec et demande à la Chambre si elle y souscrirait.

Le conseil en réfère à la commission des finances.

LES CONFERENCES STOCKDALE.—Le conseil adopte unanimement le rapport suivant:

En réponse à la demande de M. Henri Viau au conseil, qui l'a transmise au Comité d'initiative, ce Comité a l'honneur de faire rapport au conseil de la Chambre de commerce que les conférences que donnera à l'École des Hautes Etudes commerciales, les 5, 6, 7, 8 et 9 novembre, sous les auspices de la Montreal Publicity Association, M. Frank Stockdale, présentent, autant qu'on en peut juger par le programme, pour les commerçants, et surtout les détaillants, un vif intérêt, et recommande qu'en conséquence la Chambre de commerce accorde son appui moral à cette initiative.

LE MODE D'ADMINISTRATION MUNICIPALE.—Le secrétaire donne lecture d'un rapport de la commission des affaires municipales sur ce sujet.

M. Cabana demande que le conseil mette ce rapport à l'étude.

Il faudrait huit jours, dit M. Catelli, pour étudier à fond cette question.

La commission des affaires municipales, ajoute M. Cabana, a pris connaissance du rapport du Comité des Citoyens et de celui du Board of Trade; elle a étudié soigneusement la question; elle a demandé des suggestions à tous les membres de la Chambre; puis elle a adopté unanimement le projet qu'elle soumet aujourd'hui.

La Législature se réunit au commencement de décembre, nous n'avons donc pas de temps à perdre si nous voulons l'en saisir assez tôt. Dans l'élaboration de ce projet, conclut M. Cabana, la commission s'est efforcée de faire disparaître les inconvénients du système actuel, et l'on nous rendra cette justice de reconnaître qu'elle y a réussi dans une large mesure.

Je crois qu'il vaudrait mieux, remarque M. Catelli, que ce rapport fût inscrit au premier article de l'ordre du jour de la prochaine séance.

Ce projet, dit M. Lambert, contient d'excellentes idées et des principes qui ont déjà été discutés ici même. Et ce rapport est si important que les membres de la commission des affaires municipales trouveront tout naturel que je demande que le texte en soit communiqué aux membres de la Chambre.

Nous avons demandé, ajoute M. Cabana, que ceux qui avaient des suggestions à faire nous les fissent parvenir par écrit. Nous avons reçu peu de réponses, et je suis heureux de rendre justice à MM. J.-O. Labrecque, G. Normand et Léon Trépanier en disant que ce sont ces Messieurs qui ont préparé la matière qui fait l'objet du rapport que la commission des affaires municipales soumet aujourd'hui.

Il est proposé par M. C.-H. Catelli, appuyé par M. Rod. Bédard et unanimement résolu:

Qu'une assemblée générale spéciale de la Chambre de

commerce soit convoquée pour le mercredi après-midi 24 octobre à 3 heures, dans l'objet de prendre en considération le rapport de la commission des affaires municipales sur le mode d'administration de la Ville de Montréal.

CONDOLEANCES.—M. Joseph Fortier propose et fait adopter par le conseil, une résolution de condoléances à l'occasion du décès de M. Joseph Paquette, membre de la Chambre de commerce.

PROPOSITION DE NOUVEAUX MEMBRES.—M. H. Laureys, directeur de l'École des Hautes Etudes commerciales, est proposé comme membre de la Chambre de commerce par M. Isaïe Préfontaine.

Et la séance est levée.

Séance générale spéciale

La Chambre de commerce du district de Montréal s'est réunie en assemblée générale spéciale le mercredi 24 octobre 1917.

Objet de la séance: Etude du rapport de la commission des affaires municipales sur un nouveau mode d'administration pour la Ville de Montréal.

Présents:—MM. J.-E.C. Daoust, qui présidait; Alfred Lambert, 2ème V.-P.; Rod. Bédard, trésorier, Frank Pauzé, S.-D. Joubert, Joseph Fortier, Paul Joubert, J.-N. Cabana, J.-O. Labrecque, Joseph Filiatrault, Raoul Grothé, Joseph Daoust, Wilfrid DeLorme, J.-O. Gareau, Emery Larivière, J.-G.-A. Filion, J.-A. Lamarre, C.-E. Gravel, Arcadius A. Labrecque, Léon Trépanier, J.-A. Morin, Geo. Paré, Victor Lévesque, Dr J.-C. Poissant, L.-M. Cornéliier, A.-H. Hardy, J.-P. Gervais, T. Auger, J.-A. Marier, J.-B. Dupuis, Alex. Prud'homme, N.-T. Gagnon, L.-Z. Gauthier, J.-N. Raoul Cousineau, A.-O. Chalifour, Israel Cardin, J. Jeannotte, G. Normand, J.-A. Labrecque, Avila Dufort, Joseph Ethier, Noé Leclair, J.-A. Lapointe, S.-D. Valhières, W.-A. Wayland, J. Dagenais, E. Lemire, L.-N. Veilleux, J. Alfred Barrette, Lambert de Roode, Léon Lorrain, secrétaire.

Après lecture du rapport de la commission des affaires municipales, M. J.-N. Cabana rappelle que ce rapport, soumis au conseil et déferé à une séance générale spéciale, est le fruit d'une sérieuse étude de la commission des affaires municipales. Cette commission a pris connaissance des résolutions du Comité des Citoyens et du Board of Trade et a conclu que ni l'une ni l'autre ne pouvait être adoptée sans commettre une injustice à l'égard de la population et jeter du discrédit sur la Ville de Montréal.

La commission des affaires municipales, ajoute M. Cabana, ne conteste pas que la Ville ait été mal administrée; elle en a cherché la cause et elle croit avoir trouvé le remède dans la mesure du moins où il est possible de remédier à la situation. L'ancien régime avait ses défauts; le régime actuel a aussi les siens; tous les deux ont de bons côtés. Nous croyons que le vice fondamental de l'ancien régime se trouvait dans la manière de choisir le personnel de la commission des finances: les membres de cette commission se croyant parfois tenus à une certaine gratitude à l'endroit des échevins qui les y avaient élus. Dans le projet que nous soumettons aujourd'hui, ce ne sont plus les échevins qui choisissent les administrateurs des finances; ce sont les propriétaires, ceux qui paient.

M. J.-N. Cabana, appuyé par M. J.-O. Labrecque, propose que le rapport de la commission des affaires municipales devant la Chambre soit adopté.

M. Joseph Daoust demande s'il sera nécessaire que les candidats à la commission des finances soient propriétaires fonciers.

Non, ce ne serait pas nécessaire, répond M. Cabana; mais ce n'est là qu'une question secondaire, car d'excellents candidats pourraient ne pas être propriétaires. Ce qui a rebuté plusieurs candidats sérieux par le passé, c'est l'obligation de briguer les suffrages de 135,000 électeurs dont un très grand nombre ne sont pas au courant des questions municipales.

Si les échevins restent en fonctions, dit M. J.-O. Gareau, le patronage continuera d'exister. Il vaudrait mieux, je crois, que cinq ou sept administrateurs soient élus par le peuple parmi des candidats choisis par les corps publics.

Ce serait là, répond M. Cabana, défranchiser le peuple, puisque ce serait lui enlever le droit de choisir les candidats. Et du reste le patronage ne serait probablement pas enrayé.

Le mal réside, dit M. Victor Lévesque, dans le mode d'élection: tant que l'on n'aura pas restreint les frais d'élections et les moyens de publicité électorale, le candidat bon garçon l'emportera toujours sur le candidat sérieux.

Le projet de la commission des affaires municipales, dit M. l'échevin Larivière, est très bien fait, et il est très supérieur à ceux des autres corps publics. S'il était possible de réduire les dépenses d'élections, je crois que nous aurions de bons candidats et de bons administrateurs, et qu'il ne serait pas nécessaire de mettre la Ville en tutelle.

Messieurs Rod. Bédard et Jos. Filiatrault proposent et font adopter que le rapport soit reçu et étudié clause par clause.

La Chambre se forme en comité général sous la présidence de M. S.-D. Joubert, appelé au fauteuil par M. J.-E. C. Daoust.

Après étude, sur proposition de M. J.-G.-A. Filion, le comité général se lève et fait rapport à l'assemblée générale qu'il a adopté, sans amendements, le rapport de la commission des affaires municipales qu'il vient d'étudier.

M. J.-N. Cabana, appuyé par M. le Dr Poissant, propose et fait adopter unanimement que le rapport de la commission des affaires municipales sur le mode d'administration de la Ville de Montréal soit considéré comme lu, et soit adopté.

M. J.-N. Cabana fait voter des remerciements à M. S.-D. Joubert.

M. Joseph Fortier annonce que Mlle Widson, fille du président de la République des Etats-Unis, donnera le lendemain soir, au profit de la Croix Rouge, un concert auquel il engage les membres de la Chambre de commerce à assister.

CONDOLEANCES.—Sur proposition de MM. Frank Pauzé et J.-G.-A. Filion, la Chambre vote des condoléances à l'occasion du décès de M. Ernest Bélanger.

Sur proposition de M. Alfred Lambert, la Chambre exprime ses sympathies à l'occasion de la mort de M. Arthur Desrochers.

Et la séance est levée.

Séance du Conseil

Le conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 31 octobre 1917, sous la présidence de M. J.-E.-C. Daoust.

Présents:—MM. Jos. Quintal, 1er Vi-P.; Alf. Lambert, 2e V.-P.; C.-H. Catelli, Ludger Gravel, Wilfrid DeLorme, J.-N. Cabana, J.-O. Labrecque, Léon Lorrain, secrétaire, membres du conseil.

Assistaient également:—MM. le Dr T.-A. Brisson, J.-G.-A. Fillion, Gérin Normand, L.-M. Cornellier, Léon Trépanier, Dr J.-C. Poissant, Lambert de Roode, membres de la Chambre.

Le conseil approuve le procès-verbal de la séance du 17 octobre.

Le conseil ordonne qu'il soit donné suite à diverses demandes de renseignements.

M. le premier ministre et M. le greffier de la Ville de Montréal accusent réception de l'exposé du mode d'administration préconisé par la Chambre de commerce.

INSPECTION DU CHENAL.—M. le ministre de la Marine invite M. le président à l'accompagner dans son voyage d'inspection du chenal du Saint-Laurent jusqu'à Sorrel, qui a lieu aujourd'hui même.

Le secrétaire annonce que M. Frank Pauzé a bien voulu représenter M. le président.

MODE D'ADMINISTRATION MUNICIPALE.—Le Rotary Club de Montréal soumet copie d'une résolution sur ce sujet.

Certains projets de modification au classement des messageries, soumis par The Express Traffic Association, sont transmis à la commission des transports.

Le conseil transmet aussi à la commission des transports une lettre de la Chambre de commerce de Georgetown (Guyane anglaise), à propos de l'interprétation du traité de commerce de la Guyane avec le Canada.

LA MUSIQUE RELIGIEUSE.—M. A.-J. Boucher soumet une correspondance échangée avec le commissaire des douanes à propos des droits à payer sur la musique religieuse reliée et brochée.

Le conseil en réfère à la commission des transports.

L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE.—Le conseil adopte unanimement le rapport suivant:

Le conseil de la Chambre de commerce réfère le 10 octobre au Comité d'initiative la demande de M. A.-P. Frigon, qui prie la Chambre de commerce d'appuyer l'initiative du Gouvernement du Canada, qui va lancer le mois prochain un emprunt national de 150 millions de dollars.

Le Comité d'initiative a l'honneur de faire rapport au conseil de la Chambre de commerce du district de Montréal que l'Emprunt canadien de la Victoire, dont le produit doit être tout entier dépensé au pays, sera un stimulant pour l'industrie et le commerce canadiens et offrira—dans l'opinion de la Chambre de commerce—toutes les garanties qu'on puisse exiger d'un placement.

Le président: J.-E.-C. DAOUST.

LE FRET DE RETOUR DES TRANSPORTS DE TROUPES.—Le conseil adopte unanimement le rapport suivant:—

CONSIDERANT qu'au lendemain de la signature de la paix, la demande européenne pour tous les produits sera énorme et pressante:

CONSIDERANT que le Canada sera à peu près dépourvu de toute cale transocéanique, alors que les États-Unis auront vraisemblablement une marine de commerce importante:

CONSIDERANT qu'afin de maintenir le chiffre de ses exportations, il serait indispensable que le Canada ait du tonnage disponible à un prix accessible:

La Commission des transports a l'honneur de recommander au conseil de la Chambre de commerce de prier le Gouvernement du Canada de considérer s'il ne serait pas opportun qu'il se mette immédiatement en rapport avec l'Amirauté britannique en vue de conclure avec elle une entente ayant pour objet de mettre à la disposition des exportateurs canadiens, au retour en Europe, les bateaux qui, la paix conclue rapatrieront les soldats canadiens.

Le président de la Commission: C.-H. CATELLI.

PONT SUR LA RIVIERE BATISCAN.—Le conseil adopte unanimement le rapport suivant:

La Commission des transports a l'honneur de recommander au conseil de la Chambre de commerce du district de Montréal d'appuyer la requête de la Chambre de commerce des Trois-Rivières, priant M. le ministre des Travaux publics dans le cabinet provincial et M. le ministre de la Voirie de construire le plus tôt possible un pont sur la rivière Batiscan afin de compléter la route Montréal-Québec. Le président de la Commission: C.-H. CATELLI.

LA CONSTRUCTION MARITIME.—Le conseil adopte unanimement le rapport suivant: "Pour donner suite aux observations faites devant la Chambre de commerce à la réunion du 3 octobre, la commission des transports a l'honneur de recommander au conseil de la Chambre de commerce de rappeler sa résolution du 1er mars dernier, à propos d'une marine marchande canadienne, au Gouvernement du Canada, qui a nommé depuis un surintendant de la construction maritime, et de le prier de vouloir bien mettre à l'étude la question d'accorder un bonus par tonne à la construction en acier."—Le président de la Commission: C.-H. CATELLI.

Le danger du système des primes à la construction, explique M. Catelli, c'est que les bateaux construits grâce à un bonus passent à l'étranger. Le Gouvernement pourrait y parer en décrétant que le constructeur subventionné qui vendra son bateau avant qu'il ait fait cinq années de service au Canada, sera tenu de rembourser le Gouvernement s'il cède ce bateau avant le fin de la première année; de remettre les quatre cinquièmes de la prime s'il le vend la 2ème année; les trois cinquièmes, la 3ème année; les deux cinquièmes, la 4ème année, le cinquième, la 5ème année.

COMITE CONSULTATIF POUR LE CONTROLE DES VIVRES.—J'ai appris que le conseil m'avait fait l'honneur de me désigner, dit M. Joseph Quintal, pour faire partie d'un comité consultatif pour le contrôle des vivres. J'en remercie vivement le conseil, mais je le prie de bien vouloir accepter ma démission, mes occupations ne me permettant pas de remplir ces fonctions. Qu'il me soit permis, ajoute M. Quintal de suggérer le nom de M. Adélaïde Fortier, qui a toute la compétence désirable pour représenter avantageusement la Chambre de commerce avec M. le président, dans ce comité.

La démission de M. Quintal est acceptée et, sur pro-

position de MM. Joseph Quintal et Ludger Gravel, M. Adé-
lard Fortier est unanimement choisi.

HONORAIRES POUR LES CAS DE PROTET.—M. Alfred Lambert suggère au conseil, qui se rend à sa demande, de prier la commission de législation de mettre à l'étude la loi provinciale fixant le chiffre des honoraires dans les cas de protêt des traites et billets à ordre. Dans l'Ontario, remarque M. Lambert, ces honoraires sont de moitié moins élevés que dans la province de Québec.

CONDOLEANCES.—M. Joseph Quintal fait voter des condoléances à l'occasion de la mort de M. Joseph Langlois.

NOUVEAUX MEMBRES.—Sont proposés comme membres de la Chambre de commerce: MM. F.-C. Laberge, I.C., par MM. J.-E.-C. Daoust et J.-C.-G. Contant; Ed. Montet, par MM. Alfred Lambert et J.-C.-G. Contant; Alfred Goyette, par MM. Noé Leclair et J.-C.-G. Contant; Henderson Black, par MM. Léon Lorrain et J.-C.-G. Contant.

Et la séance est levée.

La Chambre de commerce s'est réunie le mercredi 7 novembre 1917 sous la présidence de M. J.-E.-C. Daoust.

Présents:—MM. Alfred Lambert, 2ème V.-P.; Rodolphe Bédard, trésorier, Frank Pauzé, Ludger Gravel, Joseph Fortier, C.-E. Racine, Raoul Grothé, J.-N. Cabana, J.-O. Labrecque, L.-H. Bourdon, L.-M. Cornellier, A.-L. Ghysens, A.-N.-T. Chamberland, J.-G.-A. Filion, S. Ouimet, Avila Dufort, A.-A. Labrecque, Lambert de Roode, Léon Lorrain, secrétaire.

La Chambre approuve les procès-verbaux de la séance du 3 octobre et de la séance spéciale du 24 octobre.

Madame Ernest Bélanger et Madame V. Bélanger remercient la Chambre des sympathies qu'elle leur a exprimées à l'occasion de la mort de M. Ernest Bélanger.

M. le premier ministre du Canada accuse réception de la résolution de la Chambre au sujet d'un bonus à la construction maritime en acier ainsi que de celle qui a trait à l'utilisation, au retour en Europe, des bateaux qui, la paix conclue, rapatrieront les soldats canadiens.

MM. Joseph Quintal et A.-P. Frigon remercient la Chambre de commerce au sujet de sa résolution relative à l'Emprunt de la Victoire.

La Chambre de commerce des Trois-Rivières remercie la Chambre de sa résolution à propos de la construction d'un pont sur la rivière Batiscau.

Le Montreal Board of Trade accuse réception d'une copie du projet de la Chambre de commerce d'un nouveau mode d'administration municipale.

Le Imperial Institute communique le texte de ses Statuts et prie la Chambre de lui faire tenir les ouvrages qu'elle pourrait publier sur les minéraux du pays.

SUPPLEMENT "D" AU CLASSEMENT DES MESSAGERIES No. 3.—La Chambre adopte le rapport suivant de la commission des transports: "A la demande du conseil de la Chambre de commerce, la commission des transports a pris connaissance du supplément "D" au classement des messageries No. 3, soumis par The Express Traffic Association, et a l'honneur de faire rapport qu'elle

ne voit pas d'objection à l'adoption de ce supplément dont l'objet est de simplifier les expéditions. Le président de la commission: C.-H. CATELLI."

APPLICATION DU TRAITE- DE COMMERCE ENTRE LE CANADA ET LA GUYANE ANGLAISE.—La Chambre de commerce adopte sur ce sujet un rapport de la commission des transports dont le texte sera inséré dans le *Bulletin*.

LE CANAL DU SAINT-LAURENT.—M. le président rappelle à la Chambre que M. Frank Pauzé l'a représenté mercredi dernier lors de l'inspection du chenal entre Montréal et Sorel par M. le ministre de la marine.

M. Pauzé rapporte que des chefs de services étaient du voyage et qu'ils ont expliqué les travaux accomplis dans le chenal et exposé les projets d'avenir. M. Ballantyne a rappelé qu'il a fait jadis à Londres, avec M. Brodeur, alors ministre de la marine, les démarches qui ont eu pour résultat l'établissement à Montréal des chantiers Vickers. J'ai engagé M. le ministre, dit M. Pauzé, à continuer de faire toutes les démarches possibles pour faire venir au Canada d'autres constructeurs maritimes.

SITUATION FINANCIERE DE LA VILLE DE MONTREAL.—M. J.-N. Cabana informe la Chambre que la commission des affaires municipales a l'intention de rechercher les moyens propres à augmenter les revenus de la Ville de Montréal; et il invite les membres à faire des suggestions.

PLAQUES D'ACIER DES ETATS-UNIS.—M. Séraphin Ouimet fait observer que depuis huit jours il ne vient plus de plaques d'acier des Etats-Unis. M. C.-E. Racine explique qu'il n'y a pas d'embargo sur ces articles que l'on peut importer en vertu d'un permis du gouvernement des Etats-Unis et du gouvernement canadien.

CAUSERIE.—Présenté par M. le président, M. Emile Miller, professeur de géographie, donne aux membres de la Chambre de commerce, dans une intéressante causerie, un aperçu des ressources économiques de la province de Québec.

M. le président remercie le conférencier et exprime l'espoir que M. Miller viendra bientôt traiter de nouveau devant la Chambre de quelque question économique.

NOUVEAUX MEMBRES.—Sont proposés comme membres de la Chambre de commerce: MM. J.-O. Pineault, libraire et A.-D. Denis, courtier, par MM. J.-T. Armand et J.-C. Groves-Contant.

Et la séance est levée.

La Chambre de commerce du district de Montréal

Fonctionnement de ses services

Nous nous rendons avec plaisir à la demande d'un certain nombre de membres, qui ne sont très bien au courant des méthodes de travail de notre association, et nous exposons ci-dessous, dans ses lignes essentielles, le fonctionnement des services de la Chambre de commerce du district de Montréal.

Les membres de la Chambre de commerce confient l'exécution des œuvres relevant de la compétence de ce corps à un conseil de vingt membres choisis parmi ceux-ci et élus par eux chaque année au scrutin secret. (On trouve dans les statuts de la Chambre de commerce tout le détail du mode d'élection.) Les anciens présidents, vice-présidents et trésoriers de la Chambre sont, chaque année, sur proposition, réélus membres du conseil, en plus des vingt nouveaux conseillers.

A l'assemblée générale annuelle, fixée au deuxième mercredi de février, les membres de la Chambre élisent, en même temps que les conseillers, un président, un vice-président, un 2e vice-président, un trésorier et un secrétaire. Le conseil, à sa première séance, nomme autant de commissions d'étude que les circonstances l'exigent, dont le personnel n'est pas limité par les statuts, et auxquelles d'autres membres peuvent être admis sur proposition devant le conseil, en cours d'exercice. Ces commissions sont à l'heure actuelle au nombre de dix-sept: Affaires municipales — Agriculture et colonisation — Coûrs et peaux — Enseignement technique et commercial — Epicerie et produits alimentaires — Expansion du commerce — Expositions et musées — Finances — Immeuble — Législation — Industrie minière et forestière — Nouveautés — Produits chimiques — Quincaillerie et métaux — Réception — Transports, postes, télégraphes, téléphones, douanes — Voyageurs de commerce. (On trouve les noms des membres de ces commissions en première page du *Bulletin*). Il a été créé cette année un Comité d'initiative, composé des présidents de toutes les commissions, et dont l'objet est de mettre à l'étude les questions que leur nature ne destine à aucune de ces commissions. Les commissions se réunissent selon les besoins, sur convocation de chaque président. Les membres de la Chambre de commerce s'assemblent le premier mercredi de chaque mois, et le conseil tient ses séances tous les autres mercredis.

Lorsqu'une question est soumise à la Chambre ou au conseil, soit par un membre, soit par une lettre ou une requête de l'extérieur, la Chambre ou le conseil en prend connaissance et la transmet à la commission dont elle relève. Cette commission tient bientôt après une séance à laquelle sont convoqués, quand c'est possible, l'initiateur de la question et, d'ordinaire, les membres de la Chambre de commerce qui ont sur cette question une compétence spéciale, — et elle en fait une étude approfondie. Après étude, la commission fait, à la majorité de ses membres, un rapport à la Chambre ou au conseil, suivant de cas, et à la prochaine séance de celui-ci ou de celle-là, le rapport de la commission est discuté par des hommes qui ont eu l'occasion et le temps d'étudier la question qui en fait l'objet. La Chambre ou le conseil peut, à la majorité des membres présents, adopter, rejeter ou amender un rapport de commission.

Le secrétariat assure le service de la correspondance, convoque la Chambre, le conseil et les commissions, prépare la documentation, fait les dossiers, tient procès-verbal des délibérations, rédige tous les textes, garde les archives et donne suite aux décisions de la Chambre et du conseil.

L'impôt du feu

L'impôt du feu continue de frapper lourdement l'industrie du Canada et des Etats-Unis. Au mois d'août dernier, selon l'information qui nous est fournie par le *New York Journal of Commerce*, les incendies ont causé dans les deux pays des dommages évalués à \$21,750,000. C'est un chiffre élevé, et qui porte à \$180,515,000 les pertes subies par le feu dans l'Amérique du Nord pendant les huit premiers mois de 1917, contre \$159,535,000 pendant la période correspondante de 1916, et \$111,464,000 en 1915. Bien qu'il n'y ait pas eu cette année de *conflagrations* détruisant des dizaines de millions en quelques heures, les pertes causées par un incendie ont souvent atteint et même dépassé le million.

Il est indéniable que le manque de précautions entre pour beaucoup dans les causes du lourd impôt du feu en Amérique. Il est donc indispensable que le Canada, qui aura tant d'autres entraves, prenne les moyens de se libérer le plus possible de celle-ci s'il veut tenir un rang honorable parmi les pays commerçants qui se disputent après la guerre les marchés mondiaux.

La situation agricole dans la province de Québec

Compte rendu d'un recensement agricole fait dans la province de Québec. — Superficie des terres et nombre de bestiaux

Le Bureau des Statistiques de la province de Québec est aujourd'hui en mesure de fournir des statistiques agricoles annuelles.

Le printemps dernier, des cartes portant un questionnaire furent distribuées aux cultivateurs, avec prière d'y inscrire les superficies en culture à la fin de juin, ainsi que le nombre d'animaux domestiques.

Près de 30,000 cartes furent remplies et retournées. Ces cartes représentent 21 pour cent du nombre des cultivateurs dans la province. En se basant sur les réponses reçues, une estimation a été faite pour la province entière.

La compilation de ces chiffres a été faite par le Bureau des Statistiques et Recensements d'Ottawa, d'après un arrangement conclu avec le Bureau Provincial des Statistiques.

Avec les superficies en culture et le nombre d'animaux domestiques, on possède une base pour évaluer le rendement des céréales, des légumes, etc., ainsi que la valeur des animaux domestiques.

Les renseignements supplémentaires requis à cette fin seront fournis par des correspondants choisis dans toutes les municipalités de la province. Ces correspondants seront tenus de faire chaque mois un rapport sur le mouvement agricole, en tenant compte des conditions locales.

On trouvera dans les deux tableaux suivants un parallèle établi entre les superficies en culture au printemps de 1911 et au printemps de 1917, suivi de l'augmentation ou de la diminution en nombres absolus et en nombres proportionnels.

A l'exception du foin, il y a eu augmentation dans toutes les cultures. Les plus remarquables, sont le blé, le lin, les pois, les fèves, le blé d'Inde, les navets et choux de Siam, les betteraves et les autres plantes racines.

Les chevaux n'ont guère augmenté en nombre. On constate une croissance dans les nombres des moutons, des vaches laitières et des volailles. Les porcs auraient diminué considérablement.

Un prochain bulletin contiendra une estimation préliminaire de la production, d'après les premiers battages de grains et la récolte des légumes et tubercules.

Dans ce bulletin, il sera tenu compte des dommages causés par les pluies, les gelées, la grêle et autres agents atmosphériques qui auront endommagé ou détruit une partie de la récolte pendant la période de croissance.

SUPERFICIE DES CULTURES ET ANIMAUX DE LA FERME DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC, EN 1911 ET EN 1917

1) SUPERFICIE

DESIGNATION	1911 (acres)	1917 (acres)	Augmentation en nombres absolus	Pour cent de l'augmenta- tion
Blé	70,001	277,409	207,408	296.29
Avoine	1,439,964	1,492,709	52,745	3.65
Orge	100,701	165,597	64,896	64.34
Lin	1,428	5,726	4,298	300.98
Seigle	22,833	22,454	9,621	74.95
Pois	32,595	66,457	33,862	103.88
Grains mélangés	114,572	122,819	8,247	7.19
Fèves	6,085	55,157	49,072	805.46
Sarrasin	114,780	163,577	48,797	42.51
Blé d'Inde	62,275	143,369	81,094	130.22
Foin	3,356,692	2,961,983	-384,709	-12.90
Patates	125,995	226,917	100,922	80.10
Navets et choux de Siam	9,483	49,746	40,263	424.58
Betteraves	2,035	11,428	9,393	461.72
Autres plantes racines	2,875	9,018	6,143	213.67

2) ANIMAUX DE LA FERME

Chevaux	371,571	379,276	7,705	2.08
Moutons	637,088	849,148	212,060	33.25
Porcs	794,651	712,087	-82,564	-11.59
Vaches laitières	754,220	911,023	156,803	20.80
Autres bêtes à cornes	699,049	958,010	258,961	37.05
Volailles	5,161,794	5,679,278	517,484	10.02

Le signe — indique diminution.

Le Canada et la reconstruction des pays envahis

M. Maurice Hodent, l'un des meilleurs amis parisiens des Canadiens français, vient de publier dans *France-Amérique* l'article suivant, que les membres de la Chambre de commerce liront sans doute avec intérêt et avec profit :

Si complets et si précis que soient les renseignements donnés par les soldats canadiens sur la dévastation de nos pays du Nord on ne peut se faire de l'autre côté de l'Océan, qu'une idée insuffisante des ravages commis par les hordes allemandes, des destructions accomplies par le canon et du lamentable état des terres. Tout est à refaire sur ce sol bouleversé et l'administration civile chargée de réorganiser les pays reconquis ne sait où donner la tête. Tout manque

à la fois et notre industrie ne pourra suffire à procurer aux habitants le nécessaire en temps utile. Il faudra qu'on le veuille ou non, faire appel à l'étranger. Sera-ce à la Suisse? à la Hollande? On nous enverrait des produits boches et nous forgerions ainsi de nouvelles armes contre nous. Sans doute l'Angleterre et les Etats-Unis nous seront secourables, mais ils ne peuvent point subvenir à tous les besoins. En tous cas il serait avantageux pour nous qu'une autre nation amie vint les concurrencer pour ramener les prix d'achat à des conditions normales. Le Canada peut le faire pourvu qu'il s'y prépare dès maintenant. Il peut fournir des matériaux de construction: ciment, madriers, bois de charpente, portes et fenêtres, planchers, bois pour granges, maisons démontables; des outils de ferme, bêches et pioches, charrues et herses, moissonneuses et semeuses, et même quelques tracteurs; du bétail abattu ou sur pied pour la consommation, des chevaux; des céréales et du foin, et même du blé de semence. L'administration d'Etat a fait Pessai, dans la Noëvre, du blé dur du Manitoba qui a donné comme blé de printemps, un excellent rendement.

Il est certain qu'actuellement le Canada est dans l'impossibilité de fournir quoi que ce soit, qu'il le veuille ou non, parce que tous les moyens de transport manquent. Mais on construit, nous a-t-on dit, dans les chantiers canadiens des bateaux en bois de moyen tonnage. Ils seraient fort bien appropriés pour transporter après la guerre le matériel dont nous parlons. Les frais de transport seraient grands, mais le seraient-ils beaucoup moins si nous faisons venir, comme à présent, des bois de la Norvège ou de la Russie.

Ce que nous suggérons, c'est qu'au Canada on veuille bien étudier cette question, qu'on n'attende pas les commandes, qu'on ne se borne pas à envoyer des catalogues et qu'on n'expédie pas non plus des marchandises à l'aventure. C'est toute une organisation qui semble nécessaire.

On sait que la loi sur les réparations de dommages de guerre prévoit des ouvertures de crédit et tout un système de paiement pour la reconstruction des pays dévastés, que des syndicats agricoles et des associations locales surveillées par des commissions de contrôle seront chargées de ces paiements. Toutes garanties pourraient être données aux vendeurs canadiens. Les associations agricoles de l'Oise, de la Somme, du Pas-de-Calais, de l'Aisne ont déjà préparé et publié les rapports sur les besoins urgents des campagnes dévastées. Elles précisent les instruments qui leur sont nécessaires, leurs dimensions, leur puissance. Des magasins généraux sont prévus pour chaque région et le mode de répartition est déterminé. Malgré les répugnances des paysans français toujours individualistes, les associations s'efforcent à constituer dans les villages des coopératives pour exécuter des gros travaux en commun. Sans doute il n'y a là chez nous qu'une organisation embryonnaire, mais nous sommes persuadés que sous la pression du besoin on arrivera assez vite à terminer un système rationnel.

Les chambres de commerce canadiennes devraient donc constituer une commission qui étudierait les conditions d'une participation canadienne à la reconstruction de nos campagnes, établirait les prix de revient calculés en francs, marchandises vendues aux magasins généraux dont nous

parlons, transporterait en mesures françaises les dimensions des bois et des instruments agricoles, exprimerait les modes les plus pratiques de paiement et s'aboucherait, si besoin était, avec les associations agricoles de chez nous.

Si cette coopération est réalisable — et nous croyons fermement qu'elle l'est, à cause de la hausse des matières premières — nous estimons que tout le ravitaillement d'un magasin devrait être acheminé par un seul bateau, qui amènerait ce matériel au port le plus proche et l'expédierait si possible par la voie des canaux. Pour cela, les commandes devraient être centralisées à Montréal et l'expédition préparée par la commission responsable et non par chaque commerçant intéressé.

Ainsi peu à peu, au fur et à mesure que la vie renaîtrait dans les villages, tous les matériaux nécessaires se trouveraient réunis et les paysans n'auraient qu'à effectuer leurs achats à l'aide des mandats prévus par la loi sur les réparations et qui seront distribués par les préfetures.

Dans le cas présent comme dans beaucoup d'autres, il s'agit donc de prévoir et de préparer l'organisation utile. Nous sommes convaincus que les Chambres de commerce canadiennes trouveraient actuellement un concours empreint dans quelques-uns des chefs canadiens du front, qui pourraient s'entendre avec les présidents des Associations agricoles françaises et fournir un rapport sommaire et des chiffres approximatifs qui permettraient de voir si nos suggestions sont réalisables. Le travail définitif serait entrepris ensuite.

Un tel concours ne serait pas seulement très efficace; il serait encore la meilleure des introductions pour les commerçants canadiens sur le marché français, et nous sommes convaincus que les relations commerciales ainsi établies se poursuivraient aisément par la suite. Les débuts seuls seraient hérissés de difficultés que nous ne nous dissimulons pas. Il y faut donc de la méthode et de la volonté. Nos amis des Etats-Unis se flattent de nous donner en ce sens quelques leçons utiles et, loin d'en être froissés, nous applaudissons de tout coeur à leur initiative hardie. Nous demandons seulement que les Canadiens soient avec eux pour cette oeuvre de paix, puisqu'ils étaient chez nous avant eux pour l'oeuvre de guerre.

Gardons les forces du St-Laurent

La Commission de la Conservation a représenté au Ministre des Travaux Publics les conséquences fâcheuses qui résulteraient de l'autorisation donnée à la Power and Development Company, Limited, pour produire de l'énergie hydro-électrique aux rapides du Coteau. L'Hon. F. B. Carvell a donné l'assurance à la Commission que, vu l'importance du sujet, son département ne fera aucune concession avant de consulter le peuple.

On devrait étudier attentivement la situation des forces hydrauliques dans le Québec et l'Ontario, avant d'autoriser des particuliers à développer de telles forces. Il faut se rappeler que l'énergie hydroélectrique s'est prodigieusement développée depuis quelques années. Loin d'en avoir une trop grande quantité, il est certain que le Canada utilisera, au cours des vingt années prochaines, toutes les for-

ces hydrauliques susceptibles d'être développées.

La compagnie qui, jusqu'à présent, avait obtenu l'autorisation d'exploiter les rapides des Cèdres, y a produit environ 100,000 h.p. De cette quantité développée par les eaux purement canadiennes, elle a cédé à l'Aluminum Company of America des quantités variant de 50,000 à 74,000 h.p. Elle a même obtenu permission, le 1er avril 1916, d'exporter 100,000 h.p. On exporte cette énorme quantité d'énergie du Canada. Notre pays n'en retire aucun profit, à part des dividendes pour un certain nombre d'actionnaires. Quelle que soit la situation à Montréal, il ne saurait y avoir de déficit légitimement dû au manque de développement d'énergie.

Dans l'Ontario il y a rareté de combustible, nul doute que bientôt les chemins de fer seront opérés par l'électricité. Il serait donc imprudent de permettre l'utilisation de grandes forces hydrauliques, pour fin d'exportation d'énergie aux Etats-Unis. Toute cette force sera naturellement requise un jour au Canada. La création de droits acquis aux Etats-Unis peut donner naissance à de grandes difficultés internationales, lorsqu'il s'agira de reprendre cette force. Une situation semblable existe déjà aux chutes du Niagara.

Le développement de l'Industrie minière et métallurgique en France

Une des questions les plus importantes qui, dès le début de la guerre, avaient sollicité l'attention de ceux qui avaient mission d'assurer le salut de la France, était celle de l'approvisionnement en fonte et en acier, est-il dit dans les *Documents sur la Guerre* que nous communiquons la Chambre de commerce de Paris. En effet, au moment où les fabrications de guerre nécessitaient des quantités énormes de ces matières essentielles, le pays se trouvait privé, par suite de l'invasion allemande, de ses plus considérables gisements de minerai de fer et des principaux établissements métallurgiques qui transformaient ce minerai. Les mines de l'Afrique du Nord furent mises d'abord à contribution. On fit des achats de minerai en Espagne, d'acier en Amérique et en Angleterre. On ralluma progressivement les hauts-fourneaux éteints depuis août 1914, faute de main-d'oeuvre, même ceux qui se trouvent à proximité du front, comme les établissements de Neuves-Maisons, de Frouard et de Pompey (à quelques kilomètres de Nancy). On adapta à la métallurgie de nombreux fours de verrier. On fit appel aux grandes richesses du sous-sol français, jusque-là peu exploitées. Les résultats de ces efforts ne se firent pas attendre. Avant la guerre, sur 5 millions de tonnes de coke qui lui sont annuellement nécessaires, la France en demandait plus de 2 millions à l'Allemagne. A l'heure actuelle elle suffit entièrement à ses besoins et ne sollicite plus au dehors aucune provision de coke. Si l'on représente par 100 la production de la fonte en septembre 1915, on constate qu'elle monta progressivement à 176 (janvier 1916), 250 (juillet 1916) et 280 (janvier 1917). Pour les aciers, même progression. Si la production des aciers Martin et ordinaires est figurée par 100

pour janvier 1915, elle s'élève aujourd'hui à 155 pour l'acier Martin et à 210 pour l'acier ordinaire.

C'est en Normandie que les efforts accomplis, aussi bien pour exploiter les richesses minières que pour donner une grande extension à la production métallurgique française, ont été les plus considérables et les plus significatifs par l'avenir qu'ils autorisent à prévoir. Avant la guerre, la France était déjà considérée par les spécialistes comme le pays du monde le mieux doté en minerai de fer après les Etats-Unis. Indépendamment des bassins de Lorraine, riches de trois milliards de tonnes de minerai, elle possède le bassin de Normandie qui, sur une aire de 40,000 kilomètres carrés, renferme, d'après de récentes estimations, près d'un milliard de tonnes d'une qualité de minerai supérieure contenant 50 pour 100 de fer. En 1914, 21 concessions minières, produisant 1,152,000 tonnes par an, existaient déjà dans les départements de l'Orne, de la Manche et du Calvados, qui fournissait à lui seul 648,000 tonnes avec 6 concessions exploitées. Au milieu de 1916, une puissante société, exclusivement française, la Société Normande de Métallurgie, était constituée au capital de 40 millions de francs, par MM. Schneider et Cie, les grands manufacturiers du Creusot, la Société des Aciéries de la Marine et Homécourt, et plusieurs actionnaires appartenant au monde de la métallurgie. Cette société nouvelle prenait à bail les installations déjà organisées ou prévues précédemment par la Société des Hauts-Fourneaux de Caen, fondé en 1892, et, en juillet 1916, remettait les chantiers en travail. Ses établissements, situés à Mondéville-Colombelle-près de Caen, occupent une superficie de 400 hectares, dont 200 sur le plateau et 200 dans la vallée de l'Orne. A une trentaine de kilomètres se trouve la mine de Soumont, capable de produire dès à présent 4000 tonnes de minerai de fer par mois et qui, dans un avenir prochain, aura un rendement beaucoup plus considérable.

Les établissements de la Société Normande de Métallurgie comprennent des fours à coke, à gaz, une grande aciérie, un laminoir, une fonderie, des hauts-fourneaux. Ils sont desservis par trois gares et un réseau ferré de 33 kilomètres construit par une société filiale, qui les relie à la mine de Soumont. On y compte actuellement 4 batteries de 42 fours chacune, produisant 1000 tonnes de coke par jour. En janvier 1918, deux autres batteries, en construction, fonctionneront et porteront la production à 1500 tonnes par jour, soit 500,000 tonnes par an. Le coke, recueilli par un ingénieux système de plans inclinés et de chaînes, est, après triage, chargé sur des wagons à destination des usines métallurgiques de l'Etat. Le gaz subit une série d'opérations ayant pour objet d'extraire les sous-produits de la distillation de la houille: goudron, phénol, benzène, toluol, naphthaline, sulfate d'ammoniaque, qui servent à la fabrication des explosifs et des matières colorantes, et étaient avant la guerre l'apanage presque exclusif de l'Allemagne.

Les hauts-fourneaux, dont le premier a été récemment inauguré, ont une hauteur propre de 29 mètres, mais, avec leur soubassement, dominant de 45 mètres le sol de l'usine. Ils peuvent produire 400 tonnes par jour, la plus forte production atteinte en Europe jusqu'à présent. A chacun d'eux est adjointe une batterie de 5 cylindres métalliques,

dits "Cowpers", ayant 7 mètres de diamètre, destinés à réchauffer l'air qui sert à la combustion du coke et à la réaction du carbone sur les oxydes du minerai, source de production de la fonte. Trois de ces hauts-fourneaux gigantesques seront en état de fonctionner à l'automne de 1908, et l'installation complète permettra une production de 450,000 tonnes de fonte par an. L'aciérie proprement dite comprend 4 convertisseurs de 30 tonnes et 5 fours Martin de 30 tonnes permettant de produire 275,000 tonnes d'acier Thomas et 125,000 tonnes d'acier Martin par an. Le laminoir est susceptible de passer 500,000 tonnes de lingots par an et est pourvu de plusieurs trains réversibles pour produire tous les petits échantillons. La Société possède déjà des stocks de minerai qui lui assurent de pouvoir, sans difficulté, alimenter ses usines. Elle a édifié, à proximité, un château d'eau de 66 mètres de hauteur, à 2 réservoirs, et une prise d'eau de l'Orne, qui pourront fournir 10,000 mètres cubes d'eau à l'heure. Un imposant hall de 200 mètres de long contient les machines électriques chargées de distribuer l'énergie motrice: 2 turbo-alternateurs de 30,000 kilowatts, un de 5000, 6 alternateurs à gaz de 6000 chevaux et 3 de 3000 chevaux. Un port privé a été construit sur le canal de l'Orne. Dès à présent, il peut recevoir des bateaux de 2000 tonnes et sera bientôt aménagé pour des bateaux de 8000 tonnes.

Les détails qui précèdent prouvent comment, en pleine guerre, la Société Normande a pu créer un des importants centres métallurgiques de la France entière. L'industrie minière de toute la région a suivi son exemple. Actuellement 30 concessions nouvelles sont instituées pour l'exploitation des gisements de fer de Normandie, de Bretagne et d'Anjou. De son côté l'Etat français se met en mesure d'exploiter le bassin houiller de Littry, situé entre Saint-Lô et Bayeux. Enfin le trafic du port de Caen, grâce à de nombreux travaux, augmente de jour en jour. De 890,000 tonnes en 1911, il passait en 1913 à 1,126,000 tonnes. Le canal qui réunit le port à la mer sera bientôt élargi et approfondi de manière à le rendre accessible aux navires de 8000 tonnes. Tout l'Ouest français participe à ce développement industriel et minier, né de la guerre. La construction de nouveaux hauts-fourneaux est projetée aux environs de Rouen. En Bretagne dix usines se consacrent à la production des obus et de la grosse artillerie, tandis que l'arsenal de Rennes voit son importance augmenter de jour en jour. Un tel effort, accompli en quelque sorte sous le feu de l'ennemi, fait honneur à ses énergiques promoteurs. Il contribuera puissamment à assurer à la France, une fois rentrée en possession de toutes les richesses de son sol, la place considérable qui doit lui revenir dans la production métallurgique et minière du monde.

L'offre et la demande

(La Chambre de commerce décline toute responsabilité sous cette rubrique).

—M. R. Haynes, 1027 Myrtle Street, Oakland, Cal., offre du pin blanc pour la construction d'aéroplanes et autres machines.

—José Maria Rueda Gomez, Sangil, République de Colombie, propriétaire de plantations de café, s'établirait

à Montréal avec des associés pour la vente du café dont il mettrait les plantations en administration.

—Goetschel & Co., La Chaux-de-Fonds, 28-30 rue de l'Hôtel de Ville (Suisse) désire représenter des maisons canadiennes de premier ordre. Vendrait à commission ou bien achèterait au comptant. Références de banques.

—Paul Souchon, 17 place de la République, à Lyon, représenterait des maisons canadiennes.

—Anselmo Torres, Lonja del Comercio Bldg., La Havane, Cuba, est acheteur de céréales, foin, conserves, poisson séché. Commission ou achats au comptant, au choix de l'exportateur. Références.

ACCUSÉ DE RECEPTION

CANADA:—Gazette officielle de Québec — Bulletin municipal (Montréal) — La Semaine commerciale — Le Prix courant — Le Bulletin de la ferme — Ministère des Mines: B. F. Haanel, B. Sc.: Tourbe, Lignite et Houille; Léopold Reineche: Gisements minéraux de la région de Beaverdell, C. B. — W. A. Johnston: Pleistocene and Recent Deposits in the Vicinity of Ottawa — Conservation de la Vie — National Progress — Bulletin des Recherches historiques — The Board of Railway Commissioners: Judgments, Orders, Regulations and Rulings — La Conservation — La Gazette du Travail — Le Journal d'Agriculture — Canadian Food Bulletin — Department of Customs: Imports and Exports of the Dominion of Canada (August 1917) — The Canadian Patent Office Record — Department of Trade and Commerce: Weekly Bulletin — The Journal of Commerce — Monetary Times — Industrial Canada — Ministère des Mines: Liste annotée des plantes à fleurs et des fougères de la pointe Pelée, Ont. — Publicité — Pharmaceutical — Journal of the Canadian Bankers

Association (October).

GRANDE BRETAGNE: Sir Albert Stanley: Accounts relating to the trade and commerce of certain foreign Countries with British Possessions (Turks and Caicos Islands, Fiji, Zanzibar, Weihaiwei, Hong Kong, Gilbert and Ellice Islands, East Africa Protectorate) — The British Trade Review — The London Chamber of Commerce Journal — Anglo-Swedish Trade Journal — The Wireless World — The Liverpool Chamber of Commerce: Monthly Magazine — El Comercio Hispano Britanico.

ETATS-UNIS: The Sheet of Brass.

FRANCE: La France économique et financière — Comptes vendus des séances de l'Académie d'Agriculture de France — Le Musée et l'Encyclopédie de la Guerre — Chambre de commerce d'Orléans: Bulletin mensuel — Bulletin de la Chambre de commerce de Paris — Bulletin de la Chambre de commerce d'Alger — La Victoire économique — Publications de la librairie Ernest Leroux — L'Exportateur français — Bulletin mensuel de l'Association internationale du Froid — Le froid, organe officiel de l'Association française du Froid — L'Economiste français — L'Economiste européen — L'Industrie chimique — La Revue commerciale — Commerce et Industrie — L'Economiste indépendant.

ITALIE:Unione delle Camere di Commercio e Industria Italiane: Relazioni — Bulletin of the British Chamber of Commerce for Italy.

SUISSE: Bulletin commercial et industriel suisse — L'Epicier suisse — Revue suisse d'exportation.

JAPON: Eastern Commerce — Yokohama Chamber of Commerce Journal — The Japan Magazine.

Beurre
Creme douce
Creme à la
glace

MONTREAL DAIRY CO. LTED

CULTIVATEURS

Nous achetons

la crème provenant de vos séparateurs à mains.

290 Avenue Papineau
MONTREAL



Répondez PROMPTEMENT à votre téléphone. Ne commencez pas en disant: "Hello!"

En répondant dites de suite votre nom: "Blank et Cie., c'est M. Hall qui parle".

La Compagnie Canadienne du
Téléphone Bell

"Un bon service - notre sincère intention"

LE CANADA ET LES JOURNAUX

Malgré la guerre, le pays est bien renseigné

Le Canada continue d'être de mieux en mieux servi par la presse. Ceci est amplement prouvé par la dernière édition du "Canadian Newspaper Directory" que compile et édite l'Agence de publicité A. McKimm Limitée, de Montréal, Toronto, Winnipeg et Londres, Angl.

Il y a 1381 publications de toute sorte au Canada, qui sont réparties comme suit: 138 quotidiennes, 4 tri-hebdomadaires, 40 semi-hebdomadaires, 921 hebdomadaires, 220 mensuelles, 1 bi-mensuelle et 16 trimestrielles. Considérant la prospérité générale qui existe au Canada depuis le commencement de la guerre, le commerce de la publicité est dans un état de santé magnifique. Depuis que A. McKimm Limitée ont publié leur première édition du "Canadian Newspaper Directory," il y a vingt-six ans, de nombreuses publications ont vues le jour et ont été inscrites dans l'almanach, nous permettant d'avoir ainsi une idée juste de la valeur de chacune.

La condition présente de la Presse Canadienne assure à la puissance du Canada une continuité de propagande auprès du plus nombreux public du monde, en proportion de la population.

Comme toujours, le "Directory" contient de nombreuses informations se rapportant à toutes les villes ou cités où est publié un journal ou une autre publication, donnant la population, les moyens de transports, de télégraphe, de téléphone, de messagerie, de banque et autres accommodations. C'est une vraie mine d'informations pour un homme d'affaires surtout dans ce temps où la demande est si grande chez les prévoyants de l'avenir. Le volume est bien relié, durable, et en tout très convenable pour le bureau ou la bibliothèque.

LE RAPPORT ANNUEL D'OGILVIE FLOUR

La seizième assemblée annuelle. — La taxe de guerre de cette compagnie.

Le seizième rapport annuel de Ogilvie Flour Mills Company pour l'exercice écoulé le 31 août 1917, soumis aux actionnaires à l'assemblée du 11 octobre dernier tenue en cette ville, est une preuve évidente de la croissance et de la prospérité de la plus grande minoterie de l'Empire britannique.

Dans leurs remarques aux actionnaires, le président, M. C. R. Hosmer et le vice-président et directeur-gérant, M. W. A. Black ont fait ressortir d'une manière particu-

lière le volume considérable des affaires transigées par la compagnie durant les derniers douze mois. Ce chiffre est le plus considérable depuis la fondation de la compagnie, et ceci se reflète naturellement dans son bilan. La demande des produits a été tellement considérable que la compagnie n'a pu faire des réparations nécessaires à ses moulins et ce travail a été remis à plus tard; quand la diminution des actives le permettra. Dans l'intervalle, une somme suffisante pour compenser la forte dépréciation a été inscrite au bilan.

Cette année, le bilan fait voir que les profits provenant, autres sources que les minoteries ont été séparés. Il en a été ainsi pour répondre aux critiques faites contre la compagnie sous prétexte qu'elle faisait des profits exorbitants.

Ogilvie Flour Mills Company est propriétaire et exploite plusieurs élévateurs dans l'intérieur du pays, un élévateur terminus à Fort William, des moulins à Winnipeg et Montréal et font aussi la manutention de fortes quantités de céréales. Depuis plusieurs années, elle avait accumulé des bénéfices qui ont été placés et qui rapportent maintenant tout comme les minoteries elles-mêmes, comme on peut le constater par le bilan.

Le président a déclaré que, sur ses dernières affaires du dernier exercice, la compagnie paierait en taxe de guerre une somme plus considérable que le dividende ordinaire versé aux actionnaires.

A NOTER

JOSEPH COTE QUEBEC, P. Q.

La maison Jos. Côté établie depuis 1887, est considérée aujourd'hui comme l'une des plus importantes du Canada.

Le bureau principal ainsi que le magasin de gros sont situés au No. 188 rue St-Paul et 119 rue St-André, Québec.

Mr. Côté a un assortiment considérable de cigares et cigarettes importés et domestiques, articles de fumeurs, biscuits, confiseries, chocolat et épicerie.

Les six succursales de la maison Côté ont l'enseigne des 2 pipes, telle que celle que vous verrez dans l'annonce, sur la 2e page de la couverture et sont situées aux Nos. 179, 272, 459 St-Joseph, 26, 242 rue St-Jean, et 76 Cote de la Montagne.

Neuf voyageurs sollicitent continuellement des commandes.

Toutes commandes par la malle, reçoivent une attention particulière de cette importante maison.

Comme les articles de fumeurs sont rares, dans tout le pays, nous conseillons aux marchands qui sont intéressés dans cette ligne, de correspondre immédiatement avec la maison Jos. Côté, où ils pourront se procurer les marchandises qu'ils ne peuvent pas avoir ailleurs.

Ecole Polytechnique

DE MONTREAL

L'Ecole Polytechnique comprend:

- A. Ecole de Préparation.—Une ou deux années d'études. Les Bacheliers ès-Sciences et ès-Arts y sont admis sans examen.
- B. Division des Ingénieurs. — Ingénieurs civils: quatre années d'études. Ingénieurs spécialistes: une année complémentaire.
- C. Division des Architectes. — Quatre années d'études.

Examens d'admission en juin et en septembre.

Ecole des Arts Décoratifs et Industriels

Sous le contrôle et la direction de l'Ecole Polytechnique.

Certificat de capacité après 3 années d'études.

Envoi de prospectus sur demande au Directeur des Etudes, 228 rue St-Denis, Montréal.

Quebec, Montreal & Southern Ry

Cette compagnie de chemin de fer fait le service entre Montréal et Fortierville, en passant par Sorel, Yamaska et Nicolet.

Depuis quelques années surtout, on ne néglige rien pour donner de meilleurs wagons, un service rapide et toute l'accommodation désirable.

C'est la ligne la plus directe vers Nicolet. Fortierville étant à 55 milles de Lévis, le trajet Québec-Montréal sera considérablement raccourci quand le réseau sera complété.

Sorel, par ses chantiers maritimes, est l'une des villes les plus florissantes de la rive sud du St-Laurent.

Les sources Abénakis, dont les propriétés curatives sont très connues aux Etats-Unis et au Canada, sont aussi desservies par ce chemin de fer, via St-François du lac.

Nicolet, qui compte une population considérable et fait un commerce important, est relié directement à Montréal par le chemin de fer Quebec, Montreal & Southern.

Sous la nouvelle administration, les trains entrent et sortent directement de Montréal — gare Bonaventure — sans transbordement à St-Lambert, comme autrefois.

MONTREAL TRAMWAYS CO.

Horaires du service suburbain 1916-17

LACHINE

Du Bureau de Poste.	10 min. Service de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.
	20 min. Service de 8.00 a.m. à 4.00 p.m.
	10 min. Service de 4.00 p.m. à 7.10 p.m.
	20 min. Service de 7.10 p.m. à 12.00 minuit
De Lachine.	20 min. Service de 5.30 a.m. à 5.50 a.m.
	10 min. Service de 5.50 a.m. à 9.00 a.m.
	20 min. Service de 9.00 a.m. à 4.00 p.m.
	10 min. Service de 4.00 p.m. à 8.00 p.m.
	20 min. Service de 8.00 p.m. à 12.10 a.m.
	Dernier char extra à 12.50 a.m.

SAULT AU RECOLLET ET ST-VINCENT DE PAUL.

De la rue St-Denis à St-Vincent de Paul.	15 min. Service de 5.15 a.m. à 8.00 a.m.
	20 min. Service de 8.00 a.m. à 4.00 p.m.
	15 min. Service de 4.40 p.m. à 7.30 p.m.
	20 min. Service de 7.00 p.m. à 9.00 p.m.
	30 min. Service de 8.00 p.m. à 11.30 p.m.
	Char pour Henderson seulement 12.00 a.m.
	Char pour St-Vincent de Paul 12.40 a.m.
De St-Vincent de Paul à la rue St-Denis.	15 min. Service de 5.45 a.m. à 8.30 a.m.
	20 min. Service de 8.30 a.m. à 4.30 p.m.
	15 min. Service de 4.30 p.m. à 7.30 p.m.
	10 min. Service de 7.30 p.m. à 9.30 p.m.
	30 min. Service de 8.30 p.m. à 12.00 minuit.
	Char de Henderson à la rue St-Denis 12.10 a.m.

CARTIERVILLE.

De Snowdon Jet.	20 min. Service de 5.30 a.m. à 5.40 p.m.
	40 min. Service de 8.40 p.m. à 12.00 minuit
De Cartierville	20 min. Service de 5.40 a.m. à 8.00 p.m.
	40 min. Service de 9.00 p.m. à 12.10 a.m.

DE LA MONTAGNE

De l'Ave du Parc et Mont-Royal	20 min. Service de 5.40 a.m. à 12.10 a.m.
De l'Ave Victoria	20 min. Service de 5.50 a.m. à 12.50 a.m.
De l'Ave Victoria à Snowdon	10 min. Service de 5.50 a.m. à 8.30 p.m.

BOUT DE L'ILE

De Lasalle et N.-Dame	60 min. Service de 5.00 a.m. à 12.00 minuit
-----------------------	---

TETRAULTVILLE

De Lasalle et N.-Dame	15 min. Service de 5.00 a.m. à 8.00 a.m.
	30 min. Service de 9.00 a.m. à 1.10 p.m.
	15 min. Service de 3.30 p.m. à 7.00 p.m.
	30 min. Service de 7.00 p.m. à 12.30 minuit

POINTE AUX TREMBLES

De Notre-Dame et Ière	15 min. Service de 5.15 a.m. à 5.50 p.m.
Avenue; Maisonneuve	20 min. Service de 5.50 p.m. à 12.30 a.m.
	Dernier char extra pour le Boulevard St-Bernard à 1.10 a.m.

Toutes COMMANDES exécutées promptement dans toutes les parties de la ville sans frais extra. **AUX PLUS BAS PRIX**
Les commandes par le téléphone sont promptement exécutées.

DUFORT & BEAUDOIN

Importateurs et Marchands de
CHARBON

de toutes sortes.

BOIS, GRAINS ET FOEN

EN GROS ET EN DETAIL

1402 AVENUE HOTEL DE VILLE.

Tél. St-Louis 5742-1457

MONTREAL.

Art. LaRue,
C.A., L.I.C.Eugène Trudel,
C.A., L.I.C.**LaRue & Trudel**COMPTABLES LICENCIÉS
(Chartered Accountants)

126 rue St-Pierre - Québec

LaRUE, TRUDEL & PICHÉLiquidateurs de faillites, administrateurs de
successions, fiduciaires, compromis entre
débiteurs et créanciers, expertises.

Téléphones: 4520-4521

P. A. Gagnon, C.A. J. Arthur L'Heureux, C.A.

Gagnon & L'HeureuxComptables licenciés
Chartered Accountants

Chambres 315, 316 et 317,

EDIFICE MONTREAL TRUST

11, PLACE D'ARMES

MONTREAL

Tél. Main 4912

Eugène Prévost
L.I.C.Rodolphe Bédard
L.I.C.**Prévost & Bédard**

(Licenciés Institut Comptables)

LIQUIDATEURS DE FAILLITES

Règlements promptement effectués

Edifice Royal Trust, 107 St. Jacques
Chambre 806. Tél. Main 1050**Alex. Desmarteau**

COMPTABLE VERIFICATEUR

Spécialité:

Liquidation de faillites
Compromis effectués.No 60 Rue NOTRE-DAME Est.
MONTREAL

Tél. Main 3285

Ernest St-Amour

Comptable et liquidateur de faillites

Chambres 513 et 514

Edifice Banque de Québec

11 PLACE D'ARMES, MONTREAL

Téléphone Main 3570.

L.-A. CARON

COMPTABLE LICENCIÉ

Institut des Comptables et Auditeurs
de la province de Québec

48, rue NOTRE-DAME O., MONTREAL

Dr J. H. Villeneuve M. V.

(Hôpital de l'Ecole Vétérinaire Laval)

Spécialiste des maladies du chien

266, rue CRAIG Est, Montréal

Téléphone, Main 1398 JOUR ET NUIT.

J. P. O'SHEA & CIEImportateurs et manufacturiers
de

Vitres épaisses (plate-glass)

Vitres de fantaisie.

Miroirs, Vitres dans le plomb.

Vitres pour tout usage.

coin PERRAULT et STE-AGATHE

JOS. BRUNET

LIMITÉE

Manufacturiers et Importateurs de
GRANIT A CONSTRUCTION,
MONUMENTS, ETC.

Spécialité: SCULPTURE ET STATUES

675, chemin de la côte des Neiges
Tél. Up 1466 MONTREAL**C. E. Racine & Cie**

COURTIERS EN DOUANE

Bureau 121

Edifice Board of Trade, Montreal

H. Beauregard

Entrepreneur général

70, RUE ST-JACQUES

MONTREAL

Tél. Main 735

Joseph Fortier LIMITEE

FABRICANTS—PAPETIERS

Livres de comptabilité: formules en magasin et
sur commande. Fourniture pour chancellerie.ATELIER DE TYPOGRAPHIE
REGLURE ET RELIURE

GAUFRAGE RELIEF ET CAMEE

Angle Notre-Dame et St-Pierre

MONTREAL

Tél. Bell Main 444. Tél. Bell Main 446.

Tél. Est 1853

La Cie J. & C. Brunet

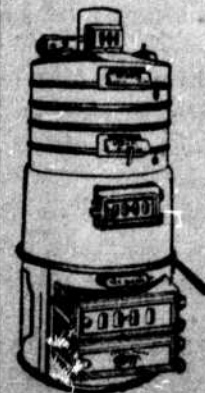
LIMITÉE

Plomberie
Couverture
Electricité
Chauffage

223 boul.

St-Laurent

MONTREAL



BANQUE DE MONTREAL

Capital versé: \$16,000,000

Etablie il y a 100 ans (1817-1917)
Surplus: \$16,000,000
Total de l'actif: \$386,806,887.

Profits indivis: \$1,557,034

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Président: Sir Vincent MEREDITH, Bart.,
 Vice-président: Sir Charles Gordon, K.C.B.E.

M. R. B. Angus,
 M. H. R. Drummond
 Major Herbert Molson, M.C.,
 M. G. B. Fraser

Lord Shaughnessy, K.C.V.O.
 M. D. Forbes Angus
 M. Harold Kennedy
 Colonel Henry Cockshutt

M. C. R. Hosmer,
 M. Wm. McMaster,
 M. H. W. Beauclerk
 M. J. H. Ashdown

Siège social: MONTREAL.

Sir Frederick Williams-Taylor, gérant-général.
 A. D. Braithwaite, asst gérant-général.

Succursales et agences dans tout le Canada et à Terre-Neuve;
 à l'étranger: Londres, Angleterre,
 New-York, Chicago, Spokane, Etats-Unis.

AFFAIRES GENERALES DE BANQUE

BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL AUTORISE \$10,000,000
 CAPITAL VERSE ET FONDS DE RESERVE \$7,700,000
 TOTAL DE L'ACTIF, AU-DELA DE \$44,500,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Messieurs J.-A. Vaillancourt, président; l'hon. F.-L. Béique, vice-président;
 A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M. Wilson, A.-A. Larocque, A. W. Bonaer,
 Beaudry Leman, Gérant général.

Yvon Lamarre, Inspecteur; J.-C. Thivierge, Contrôleur.

F.-G. Leduc, gérant, bureau 95 rue S.-Jacques;

Siège Social: MONTREAL.

187 Succursales et Agences au Canada.

42 Bureaux de Quartiers.

La Banque émet des Lettres de Crédit Circulaires et Mandats pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde, ouvre des crédits commerciaux, achète des traites sur les pays étrangers; vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde; prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux du change.

La Banque des Marchands du Canada

FONDER EN L'AN 1864

Capital versé - - - \$7,000,000
 Réserve et profits indivis - 7,421,292

Siège social: 205, RUE ST-JACQUES

Sir H. Montagu Allan, K. W. Blackwell,
 Président. Vice-Président.
 Thos. Long Lt.-Col. Baillantine A. J. Dawes
 Andrew A. Allan G. L. Cairns A. B. Evans
 F. Robertson F. Orr Lewis F. Howard Wilson
 E. F. Hebdén Thos. Ahearn
 Lt.-Col. Jas. R. Moodie
 E. F. Hebdén, Directeur-gérant
 D. C. Macarow, Gérant-général.
 T. E. Merrett, Surintendant des succursales et insp.
 en chef.

Succursales dans la ville: 1255, rue Sainte-Catherine
 Est; 320, Sainte-Catherine Ouest; 1319 Boulevard
 Saint-Laurent; 1856 Boulevard Saint-Laurent; 672
 rue Centre, et Coin St-Denis et St-Zotique, Verdun,
 Notre-Dame de Grâce, Maisonneuve.

CETTE BANQUE

Transige des affaires de banque en général, émet des crédits commerciaux négociables en Chine, au Japon et ailleurs, des lettres de crédit pour voyageurs valables dans toutes les parties du monde, des mandats payables sans frais dans toutes les banques du Canada.

Grâce à nos 233 succursales répartis entre l'Atlantique et le Pacifique, nos facilités pour la transaction des affaires sont inégalables.

DEPARTEMENT D'EPARGNE

On reçoit des dépôts de \$1.00 en montant; on paye le taux d'intérêt le plus élevé.



BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Capital autorisé: \$2,000,000. Capital versé et réserve: \$1,700,000.

SIÈGE SOCIAL: 7 ET 9 PLACE D'ARMES.

Total de l'actif au 30 décembre 1916: \$18,414,464.20.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président: M. E. Laporte, président de Laporte Martin, (Ltée).
 Vice-Président: M. W. F. Carsley, capitaliste.
 Vice-Président: M. Tancrède Bienvenu, administrateur de Lake of
 the Woods Milling Co.

M. G. M. Bosworth, Vice-Président Canadian Pacific Railway Co.
 Hon. Alphonse Racine, président de Alphonse Racine, (Ltée).
 M. L. J. O. Beauchemin, président de la Librairie Beauchemin, (Ltée).
 M. Martial Chevalier, Dir.-Gén. du Crédit Foncier Franco Canadien.

BUREAU DE CONTROLE

(Commissaires Censeurs)

Président: Hon. Sir Alexandre Lacoste, C.R., Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.
 Vice-Président: Docteur E. P. Lachapelle, administrateur du Crédit Foncier Franco Canadien.
 Hon. N. Pérodeau, N. P., Ministre sans portefeuille du Gouvernement de Québec.

BUREAU CHEF.

Directeur-gérant général: M. Tancrède Bienvenu. M. J. A. Turcotte, secrétaire.
 MM. M. Larose, inspecteur en chef; Alex. Boyer, inspecteur. Chef du bureau de crédit: M. C. A. Roy.

85 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.
 Emission de lettre de crédit circulaires payables dans toutes les parties du monde. Ouverture de crédits commerciaux.

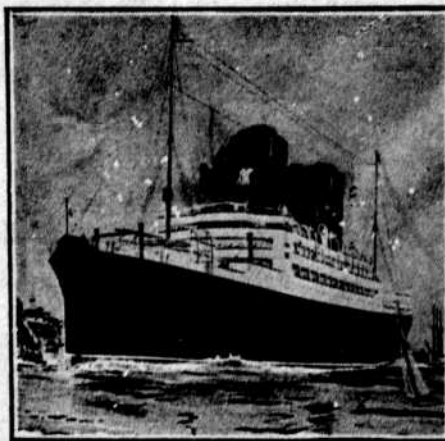
Cette Banque est la seule au Canada dont les fonds, déposés à son département d'Epargne, soient contrôlés par un Comité de censeurs qui examine mensuellement les placements ainsi faits.

LIGNE

Service
DE
Londres et Southampton
à
Québec et Montréal

The Cunard S.S. Co., Ltd.

LIVERPOOL, Pier Head.
LONDRES, 51 Bishopgate, E.C.
29 Cockspur St. S. W.
PARIS, 37 Boul. des Capucins.



Le nouveau navire "Andania".

CUNARD

Canadien
DE
Montréal à
Londres via Falmouth

Jules Hone, Travel Agencies
9 Boul. St-Laurent, Montréal

The Robert Reford, Co.,

Montréal, Toronto, Québec,
St-Jean, N.B., Portland, Me
Halifax, N.E.

JOS. COTÉ

Québec, P.Q.

Importateur et exportateur de

Tabac en feuille et articles de
Fumeurs

BISCUITS

CONFISERIES

Empaquetage de
Fantaisie.

CHOCOLAT

EPICERIES, Etc.



Bureau et magasin de gros :
188, rue Saint-Paul, Québec

WHITE STAR-DOMINION LINE

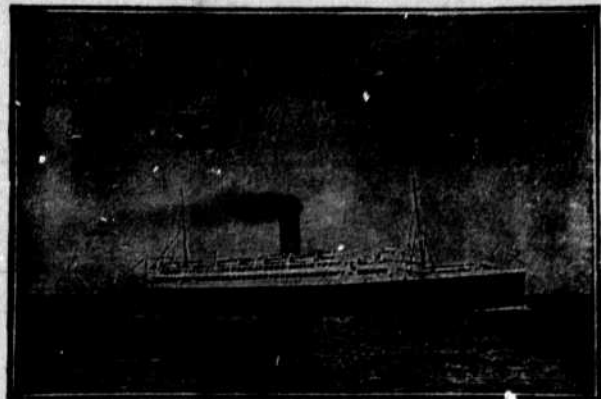
LES PLUS GRANDS NAVIRES VENANT A MONTREAL

MONTREAL — QUEBEC — LIVERPOOL

SERVICE RAPIDE D'ANGLETERRE ET DE FRANCE

Billets de connaissance circulaires de Paris, Le Havre, Lyon, Charente, Bordeaux, etc., et de la Suisse.

Les navires sont munis de système à air froid, de réfrigérateurs et de chambres ventilées. Billets de connaissance distribués par tous les agents de chemins de fer. On obtient tous les renseignements en s'adressant aux agents de chemins de fer ou aux agents locaux de la compagnie.



FRET—Hernu Perron et Cie, 95 rue des Marais, Paris; H. Genstal et fils, Le Havre; R. Molroux et Cie, Lyon; A. Goguet, Charente; Th. Mayer et Cie, Bordeaux; M. Obersteg et Cie, Bâle.

PASSAGERS—Nicholas Martin, 9 rue Scribe, Paris; A. Le-Pont-A. Le Niece, Cherbourg.

JULES HONE TRAVEL AGENCIES, 9 boul. St-Laurent.

W. M. MACPHERSON, 53 rue Dalhousie, Québec.

J. W. WILKINSON, 1008 Edifice Banque Royale, Toronto.
WHITE STAR-DOMINION LINE, Edifice McGill, c. McGill et Notre-Dame, Montréal.